LA LIBERTÉ

50¢

Volume 72 No 42 Saint-Boniface, du 31 janvier au 6 février 1986

VOS RENDEZ-VOUS

SPÉCIAL MARIAGE

C'est le temps des préparatifs pour les futurs marié(e)s.



LES PARENTS S'OCCUPENT DES PETITS

Plus de cent personnes ont participé à une rencontre sur l'éducation préscolaire organisée par la Fédération des comités de parents.



MICAH EST ALLERGIQUE

Micah Campagne, 4 ans, fait partie des 15 personnes sur 100 qui souffrent d'allergies à des degrés divers. Sa mère, Solange Campagne, en parle avec Stéphane Jarre dans **SANTÉ.**

Vous voulez connaître en un coup d'oeil les principales activités culturelles, sociales, sportives?

Vous voulez annoncer GRATUITEMENT une activité de votre organisation?

C'est simple!
Lisez et participez au
CALENDRIER PROVINCIAL
votre guide idéal

On n'en revient pas!

Herbert est mort et personne ne veut en parler

Herbert W. Armstrong n'a pas été traité comme un mort rentable par la presse. C'est tout juste si le décès du chef spirituel de l'Église de Dieu a valu une brève, ici et là. Un mauvais traitement posthume vraiment injustifiable entre collègues.

Car enfin, lorsque le fondateur de cette secte de 80 000 fidèles est décédé le 16 janvier à l'âge de 93 ans, c'est un peu un journaliste qui disparaissait.

Un(e) journaliste étant évidemment une personne qui s'échine à mettre en perspective des événements, à expliquer le pourquoi et le comment de l'actualité. Naturellement des fois, il y a des journalistes qui abusent, qui veulent expliquer un peu trop.

À tel point que l'écrivain Frédéric Dard a eu un jour ce mot à propos des hebdomadaires français: «*C'est des publications qui analysent les événements de la semaine passée pour prédire à leurs lecteurs ce qui va arriver la semaine suivante.*»

C'est dans ce sens-là que Herbert W. Armstrong méritait amplement le titre de journaliste. Sauf qu'il ne jouait pas à l'historien du quotidien en se basant sur la récente actualité, mais sur la bible.

C'est bien là que réside tout le charme du mensuel The Plain Truth/ La Pure Vérité, gracieusement distribué depuis une couple d'années à Winnipeg par les soins de l'Église de Dieu.

En bon communicateur, Herbert a mis sa bonne parole à la disposition des Winnipégois qui fréquentent aussi bien des hôtels à go-go que de tranquilles épiceries de quartier.

En missionnaire aguerri, Herbert s'est assuré que les francophones de Winnipeg, à certains points stratégiques judicieusement bien choisis, puissent disposer de la version française de ses pensées. *(Comme quoi avec un peu de bonne volonté, un Américain fondamentaliste de Passadena peut facilement montrer plus de respect pour des Canadiens francophones qu'un maire de Winnipeg pour ses électeurs.)*

Le dernier exemplaire de La Pure Vérité paru avant le décès de son Éditeur est daté de janvier 1986. Comme d'habitude, Herbert s'est employé à prouver l'existence de Dieu grâce à une série de citations empruntées à la bible. Pour étrenner la nouvelle année, il a offert des prédictions beaucoup plus complètes que Fotheringham et consorts. **«Ce qui arrivera en 1986 et par la suite. Votre existence en dépend»** n'hésite-t-il pas à annoncer en première page.

Les lectrices-lecteurs de ce numéro n'ont sûrement pas été déçus. Ils savent maintenant qu'il faut se préparer à une guerre commerciale après avoir lu un article fondamental sur le sujet. Herbert avait bien vendu la mèche en indiquant au sommaire: **«Les quarante ans de prospérité sans précédent qu'a connus le monde libre pourraient brusquement prendre fin. Lisez ce que la prophétie biblique révèle.»**

La bible a toujours fourni les preuves essentielles pour ce grand adepte du journalisme d'investigation que Herbert W. a été.

Son dernier article **«La bible, superstition ou autorité?»** constitue une espèce de testament sur sa manière de pratiquer le journalisme explicatif. Dans ce texte, le chef de l'Église de Dieu prouve l'existence de Dieu, *«une fois pour toutes»*.

Dieu existe

Appliquant une logique cartésienne stricte, Herbert W. avance le raisonnement suivant: si je démontre l'authenticité de la bible, alors j'ai prouvé que Dieu existe. *(Il aurait pu se contenter du classique: je pense, donc Dieu existe!)*

Pour convertir les incrédules à l'authenticité de la bible, feu le révérend Armstrong utilise le biais de la prophétie.

«La prophétie est la preuve de la révélation divine de la bible. (...) Il existe une prophétie qui annonçait la déportation du peuple juif, ainsi qu'une période de punition qui devait durer 2520 ans. (...) 2520 ans s'écoulèrent depuis l'an 604 av. J.C., avant qu'Ephraim ne reprenne possession de la Palestine. Cela nous amène à l'année 1917, précisément au 9 décembre.»

«(...) Quelle est la date à laquelle les Turcs durent remettre la Palestine entre les mains des Britanniques? Officiellement le 11 décembre. Mais après des recherches approfondies, on s'aperçoit que c'est deux jours plus tôt, le 9 décembre, que les Turcs se rendirent.»

Conclusion: «*Cette prophétie s'est accomplie au jour près, le 9 décembre 1917. Dieu tout puissant est parfaitement capable de faire s'accomplir Ses prophéties*». Fin de l'article. Ce qu'il fallait démontrer.

Alors encore une fois, comment peut-on expliquer le fait que la presse a accordé si peu de place à la mort d'un journaliste religieux qui a prouvé si intelligemment l'existence de son Créateur?

Pour l'instant, ce mystère reste entier. Peut-être le successeur de Herbert nous fera quelque révélation basée sur la bible dans le prochain numéro de La Pure Vérité.

Une chose est sûre. Le fondateur de l'Église de Dieu s'est assurer le dernier mot dans un article prémonitoire, lui aussi publié dans l'édition de janvier.

«Nous devrons rendre des comptes pour la façon dont nous nous seront comportés durant cette vie. Tout être humain ayant jamais vécu rendra un jour des comptes et participera à une résurrection.»

Ce jour-là, il faudra prévoir une session spéciale de longue durée pour les journalistes.

Bernard BOCQUEL



LE SEMAINIER

Une autre façon de lire l'actualité

* * *

EN APOSTILLE. *Finalement on a la réponse. Si deux banques régionales ont fait faillite l'an dernier, c'est à cause de Trudeau. Le porte-parole des grosses banques l'affirme avec certitude. Son raisonnement est irréprochable: si Trudeau n'avait pas cédé au lobby des politiciens de l'Ouest et modifié la loi pour permettre la création de banques régionales, la Canadian Commercial et la Northland n'auraient pas dû fermer leurs portes. Tout ça pour dire que le cadeau d'un milliard fait par Mulroney aux banques c'est aussi la faute à Trudeau. Une chance que les journalistes ont Trudeau, sinon ils auraient probablement été tenus responsables!*

* * *

Les récentes plaintes du premier ministre contre la presse ont amené le Free Press à analyser la situation. Pour une fois que ce journal explique en éditorial comment se comporte des journalistes, la reproduction de deux paragraphes s'impose.

Politiciens in trouble routinely see the cause in their failure to get their message across — either because of their own lack of communication skills or because of the negative attitude of the press. Often, there is a degree of truth in both explanations — politiciens can be notoriously bad at explaining simple facts to the public and journalists do tend to stress negatives.

The reason journalists tend to concentrate on things that go wrong in government is not necessarily because they are bad tempered, hostile or prejudiced, though some of them are. It can also be because they share with much of the public the naive belief that politicians ought to behave competently and that it is news when they foul things up.

Pour compléter l'explication du Free Press, sans doute faut-il ajouter à la liste, outre les politiciens, les responsables de la Ligue de football canadienne. En effet, comment expliquer autrement ce commentaire du commissaire de la Ligue: «In my opinion, too many things have become public». *En d'autres mots, si ça va très mal pour les Stampeders de Calgary, c'est tout simplement parce que la presse en parle de trop.* Touchdown.

* * *

Les rumeurs allant bon train quant à la date de l'élection provinciale, La Liberté se doit de faire sa part pour maintenir son statut de journal sérieux. Alors ne répétez pas à plus d'une personne à la fois (sinon c'est plus un secret) qu'un dépliant du ministère du tourisme publié à l'occasion d'un colloque qui se tiendra le 14 mars 1986 précise: «Guest speaker — The honourable Howard Pawley, Premier of Manitoba». *Avant que vous ne tiriez la conclusion de votre choix, une dernière précision. Le thème du colloque est:* «Tourism — A vision for the future».

Lettres à LA LIBERTÉ

La place idéale pour la religion

Monsieur le rédacteur,

Suite à la lettre de Benoit Paris, o.m.i., publiée dans le numéro du 24 janvier 1986 de La Liberté, je voudrais bien signaler au révérend père que le Manitoba est une démocratie où la séparation entre l'Église et l'État est un principe fondamental.

Le Manitoba est devenu au fil des ans une province regroupant des croyants de religions diverses, monothéiste et polythéistes. Il y a également parmi nous des Agnostiques et des Libres penseurs.

Quoique toutes les religions ainsi que la morale des Libres penseurs prônent l'amour et l'amitié entre les êtres humains, il y a néanmoins des divergences entre elles.

Par conséquent la place idéale pour la religion, c'est l'église, la synagogue, le temple, la mosquée... etc. Bien que la prière du Seigneur exigée par quelques divisions scolaires contienne de belles phrases, elle énonce, pourtant, un principe qu'en contredit un autre dans le Nouveau Testament.

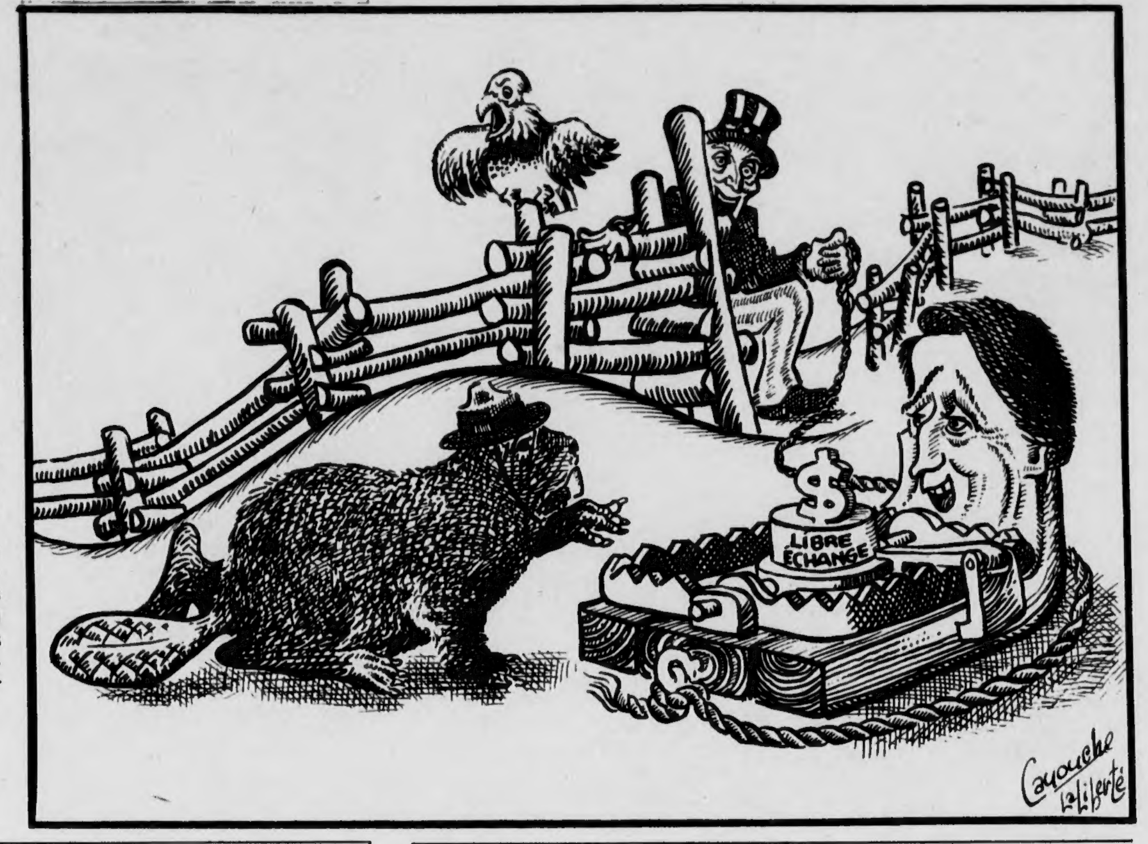
Cette prière, entre autres, dit: «Notre père... ne nous induis pas en tentation.» Pourtant l'épître de Jacques énonce: «Que personne lorsqu'il est tenté ne dise: c'est Dieu qui me tente, car Dieu... ne tente lui-même personne.»

Des énoncés comme ceux-ci peuvent provoquer la controverse et l'animosité au sein d'une classe ou d'une école.

Puisqu'il n'y a pas d'experts en théologie dans nos instituts scolaires publics pour répondre à des pareilles questions, il s'ensuit qu'il vaudrait mieux reléguer et les prières et les controversese théologiques qui peuvent en découler aux temple.

M.E. Hawash
Gimli
le 27 janvier 1986

CAYOUCHE





Roland Stringer impresario de Folle Avoine

Depuis trois ans, Roland Stringer a assuré la couverture des événements culturels et des Bombers dans La Liberté.

Durant cette période, le journal a tenu à présenter les activités culturelles dans une perspective manitobaine, plutôt que strictement francophone.

Roland vient de quitter La Liberté pour prendre en main la destinée du groupe Folle Avoine, réputé au Manitoba et déjà bien connu au Canada.

Il existe un vieil adage dans la profession qui dit: «le journalisme mène à tout». En laissant la responsabilité des pages culturelles pour devenir impresario de Folle Avoine, Roland vient de confirmer la justesse de ce dicton.

Cependant, son ecclectisme étant lui aussi proverbial, Roland n'a pu se résoudre à quitter complètement le journal. Il signera donc une Prise de vue assez régulièrement jusqu'à l'entrée en fonction de la personne qui lui succèdera, vraisemblablement en août.

D'ici là, la chronique l'Accent sera rédigée par l'équipe rédactionnelle au grand complet.

La Fondation Radio Saint-Boniface subventionne

La Fondation Radio Saint-Boniface vient de distribuer 26 300$ en subventions, soit «pas mal le maximum et un peu plus que d'habitude» a indiqué le trésorier, Gérald Labossière.

Les deux plus importants bénéficiaires ont été La Liberté et la Société historique de Saint-Boniface.

— 5 000$ ont été accordés à La Liberté pour que Jean-Paul Molgat, étudiant en 12e année au Collège Louis-Riel, puisse obtenir une certaine formation en journalisme avant d'entamer des études, vraisemblablement à Carleton.

— 5 000$ ont été versés à la Société historique de Saint-Boniface pour la publication d'un livre sur l'histoire de Saint-Boniface. *(En tout, le SHSB recevra 15 000$ pour ce projet).*

À compter de cette année, la Fondation n'accordera plus de subventions pour couvrir des dépenses en capital. Aussi, des étudiants deviendront éligibles pour des bourses seulement après avoir complété la première année. Quatre bourses ont été accordées pour un total de 4 000$.

Voici les autres groupes qui ont bénéficié d'une aide financière de la Fondation.

— Théâtre de la Prairie: 2 000$ *(pour la réalisation de la tragédie historique «Au temps de la Prairie» de Marcien Ferland).*

— Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO): 1 500$ *(pour la dernière étape d'un projet lancé en 1978 en vue de créer un index pour les recherches historiques).*

— Comité Riel-Ritchot Saint-Norbert: 1 000$ *(pour la construction d'un monument à la mémoire de Louis Riel et du père Noël Ritchot).*



Gérald Labossière, le trésorier de la Fondation Radio Saint-Boniface.

— Club Bicolo: 1 000$ *(pour aider au fonctionnement du club, qui accueille environ 650 nouveaux membres par an).*

— La Muse Gueule: 1 000$ *(pour des ateliers de théâtre destinés aux étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface).*

— Centre culturel franco-manitobain: 1 000$ *(pour la publication de la revue En Vrac).*

— Service de mariage et de la famille: 1 000$ *(pour des sessions de préparation au mariage).*

— Blés au vent: 1 000$ *(pour un concert de la chorale au Playhouse en mai).*

— Éditions du Blé: 1 000$ *(pour le livre: Un journaliste français au Manitoba).*

— Guides catholiques du Canada: 500$ *(pour la formation de membres de comités de parents).*

— Association des scouts: 500$.

— Service de conseiller: 400$ *(pour animation de groupe).*

— Relance du couple: 400$ *(pour animation de fin de semaine).*

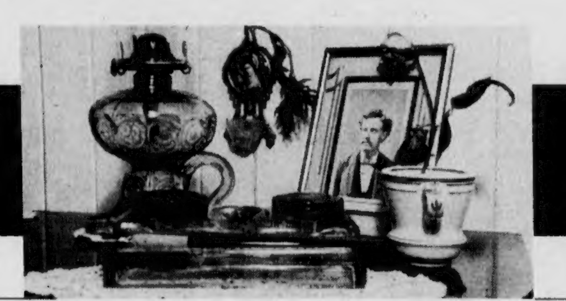
Le capital de la Fondation Radio Saint-Boniface s'élève à 315 000$. L'essentiel de cette somme provient de la vente en 1973 de CKSB à Radio-Canada. Depuis 1973, 285 000$ ont été octroyés. La Fondation prépare actuellement une brochure qu'elle fera circuler pour mieux informer sur ses objectifs, a indiqué Gérald Labossière.

Le conseil d'administration se compose de: Robert André *(président)*; Fernand Marion *(vice-président)*; Constance Bradet *(secrétaire)*; Gérald Labossière *(trésorier)*; Mgr Antoine Hacault, Roland Couture, Louis Bernardin, l'abbé Georges Damphousse, l'abbé Léo Couture, le Dr Gérald Archambault, Maurice Gauthier, Joseph-Paul Marion, Marcelle Forest, Maxime Desaulniers, Laurent Gagné, Marie Benoist-Martin *(conseillers).*

B.B.

467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT



Thérèse Langlois rencontre à la Cathédrale sa soeur Léonie Lambert le jour de l'anniversaire de leur père, Charles-Eugène Langlois, disparu dans les années 40. En direction de la maison maternelle, Léonie explique que son mari, Louis, détient le secret de Marie-Louise Langlois. Puis elles prennent le thé avec leur mère.

Marie-Louise Langlois ne paniqua pas devant la question insidieuse de sa fille. Ce n'était vraiment pas le moment de savoir à quel secret Thérèse faisait visiblement référence. Que pouvait-elle bien avoir découvert? Rien de sérieux, se convainquit l'octogénaire. Mais elle décida quand même qu'il était grand temps d'opérer une diversion. Elle sortit donc de sa poche la lettre qu'un vieil ami de la famille venait si opportunément de lui adresser.

— Ma Thérèse, c'est pas vrai de dire que j'ai jamais confié ma recette de la tarte au citron à personne. Figure-toi que Marius connaît tous les ingrédients. Et justement, il vient de nous écrire. Tenez, j'ai reçu sa lettre ce matin! Allez, je vous la lis toute de suite!

Le 15 août

Chères amies,

Encore une fois, excusez mon écriture. Je n'ai pas souvent l'occasion d'écrire. Ça fait que j'ai l'impression de posséder un pied de poule.

Ça va au Manitoba? Ici, on attend impatiemment l'hiver. Il faut bien, l'été n'a pas été gentil avec nous. On savait pourtant que les années 30 nous reviendraient.

Les jeunes qui se promenaient en trans-am et qui partaient pendant toute la fin de semaine pour les parties de football ne se moquent plus de nous. En plus, la banque Royale leur a joué un drôle de tour.

Ce matin chez le Chinois, mon voisin Moscof n'avait pas bonne mine. Son filston Keith a filé pour Prince George. Qu'est-ce que tu veux? Ne vaut-il pas mieux travailler à salaire comme charpentier que de passer la journée à l'hôtel? Je le blâme pas. J'attends seulement le jour où on commencera à shipper du fromage de l'Est comme dans le temps.

"You have your pension, you should be in Vancouver" m'a lancé Moscof avant de laisser la table. Je suis resté à boire mon café avec Wes, le fils du vieux Chinois. Il n'y a pas grand chose à dire à un homme qui a été acheté par la piastre durant les 70 et risque de tout perdre avec la mauvaise récolte cette année.

Il paraît que les magasins d'épiceries vendent plus de macaroni que d'habitude. On voyait tout ça venir quand même!

Tout le monde qui s'achetait des ski-doos. Les jeunes qui descendaient à Las Vegas pour une semaine. Je le savais que ça ne pouvait pas durer. Les gros tracteurs, des dishwashers dans toutes les cuisines, puis personne qui allait à la messe.

"Marius, you should go to Phoenix for the winter. They say it's good for your golf game." Il a quand même un sacré sens de l'humour ce Wes. Il aime surtout rire de moi, je crois.

L'autre jour, il m'a préparé un bacon and eggs au sirop d'érable. Maudit Chinaman! Il sait bien pourquoi je reste à Aneroid. Son père lui a beaucoup raconté. "Happy Birthday French" qu'il m'a crié de la cuisine.

Quand je suis arrivé à Aneroid avec Charles-Eugène, c'est ce vieux Chinois-là, son père, qui nous avait hébergés. Son restaurant était peut-être graisseux, mais c'était mieux que l'étable. Surtout, quand le vieux sortait sa bouteille de je ne sais trop ce que c'était!

Nous étions jeunes, la province était jeune. On rêvait à nos blondes au couvent à Saint-Boniface. Puis on parlait des semences au printemps.

Maintenant je regarde la télévision et je me dis que tout le monde pense avoir rencontré Dieu. Vous ne pouvez pas savoir comment ça me fait sacrer. Les églises sont vides et puis les Huttérites achètent nos terres!

Qu'est-ce que tu veux? Il fallait une autre dépression pour nous remettre les pieds par terre.

Les journalistes viennent à Aneroid et nous demandent comment on fait pour survivre. Bon Dieu, on fait des sacrifices!

On lave le sable de notre visage, on se remonte les manches puis on se prépare pour l'année prochaine. Et si l'année prochaine ne porte pas fruit, on fixe l'année après.

Des mauvaises récoltes, ce n'est pas tout, quand même. Moi puis Wes, on ne manque jamais de sujets de conversation. Trudeau est parti, mais Diefenbaker aussi.

Les temps changent mais la vie continue. Moi, j'espère seulement garder quelques souvenirs. Nous en avons connu des bons moments ensemble, n'est-ce pas? Vous vous rappelez de ces soirées chez les Canayens qui habitaient dans le vieux Winnipeg?

J'espère que tout va bien là-bas. Je pense souvent à vous. Les mouches s'attaquent à mon dîner alors je pense que je dois vous laisser.

Marius

— Si c'est pas malheureux quand même, cette sécheresse en Saskatchewan, conclut à sa manière Marie-Louise Langlois.

— C'est vrai que ça a pas d'allure, renchérit Léonie.

— Ça n'a pas d'allure parce que les jeunes fermiers ne pensent plus comme leurs parents. Il analyse bien la situation, Marius, estima Thérèse.

Elle aurait encore bien aimé continuer sur le sujet. L'agriculture l'a toujours facinée. Thérèse entretenait une si bonne relation avec l'oncle Willy Pelletier, un ancien préfet et agriculteur de coeur à Letellier, qu'elle s'identifiait facilement aux problèmes de la terre et au gumbo de la Rouge. La sonnerie brusque du téléphone lui coupa cependant son élan. Elle s'empressa de décrocher le combiné.

— Allô?

— Salut ma chère belle-soeur! Peux-tu dire à Nini que je viens la ramasser dans dix minutes? Merci! T'es ben fine!

Louis Lambert raccrocha sur un ton tellement enjoué que Thérèse ne se rendit même pas compte qu'elle n'avait pas pu placer un mot, histoire de maintenir la bienséance qu'elle jugeait essentielle.

— Léonie, c'était ton Louis. Il vient te chercher dans dix minutes. Et ma foi, il est encore d'excellente humeur.

Au temps de la Prairie

L'histoire de la Rivière-Rouge (6)

La prise du Fort

La demande des Métis était juste. Ils étaient pas contre la Confédération. Mais ils onvaient des droits à faire reconnaître. Des droits communs! Ils étaient les premiers habitants-résidants du pays. Ils onvaient des droits que les autres onvaient pas. Fallait qu'ils aient leur droit de parler, d'enseigner le français, pratiquer leur religion... avoir le titre de leurs terres!

Ils ont pas voulu le laisser rentrer [McDougall] tant que leurs droits auraient pas été reconnus. Il [mon père] savait l'importance qu'il y avait là-dedans. Il comprenait.

Il comprenait [aussi] que s'ils laissaient les autres [les orangistes de Winnipeg] prendre le Fort avant eux, il était plus difficile pour eux autres d'avoir des pourparlers après ça avec des gens qui étaient déjà établis... à l'abri des canons! Ils voulaient pas laisser rentrer le parti opposé, le parti Canadien, les anti-Riel, parce qu'ils auraient pas pu dicter leurs conditions. Ils onvaient besoin du Fort pour leurs besoins: les marchandises... le commerce se faisait là.

Mgr Ritchot parlait au Comité. Après qu'ils ont reviré McDougall, là, il leur a dit:

— Allez pas prendre le Fort, là. Allez DÉFENDRE le Fort pour pas que le parti Canadien s'en empare avant vous autres! Parce que si le parti Canadien s'en empare, il va s'installer, après ça, on pourra plus faire reconnaître nos droits!

— C'est nous autres qui mènent icite!

Il y a pas eu de coups de feu. [Les soldats de la Baie d'Hudson] étaient pas nombreux. Ils étaient pas organisés.

Tu sais quoi c'est que de la «jamaïque»? C'est un rhum! C'était presquement rien que du rhum qu'ils avaient

Marcien Ferland s'entretient avec Auguste Vermette

Ça c'est les paroles qu'il a dit. Je les ai entendu dire par les vieux Métis du temps.

Ils se sont en allés au Fort. C'est Didyme Lépine qui était le commandant en chef. C'était le ministre de la défense, comme on dirait.

Quand c'est arrivé pour prendre le Fort... euh... pour euh... DÉFENDRE le Fort, ils ont pas rentré tous ensemble. Il en a rentré un ou deux... une couple... Ils rôdaillaient parmi la population qu'il y avait là. C'était tout naturel, des chasseurs, avec leurs armes dans le Fort. Quand il en a eu assez de rentré:

dans le temps. C'est la Baie d'Hudson qui transportait ça. C'était rare! Ils en onvaient au Jour de l'An, au jour de Noël; mais ils en vendaient pas plus qu'un demiard par famille... un petit gobelet en fer blanc. C'était pas une bouteille. Il fallait que tu apportes ton contenant. La Baie d'Hudson fournissait pas les contenants. Ça venait par tonnes, ça, tu sais ben... par gros barils.

En tous les cas, il y en a qui s'étaient mis pas mal chaudasse, les vieux, quand ils ont rentré pour prendre le Fort. Ah, il y en avait de la boisson, là! Les Métis aimaient ça, lever le coude. Ils ont pris un coup... Il y en avait qui s'étaient mis pas mal en brosse. Les Métis ont lancé des cris de joie...

Ils les ont laissé faire un peu.

Quand il [Riel] a pris le Fort, ils onvaient pas mis les scellés tout de suite, là où était la boisson. Il y en a qui se sont échaudés un peu trop. Ils se sont aperçus qu'il y en avait qui ont levé le coude trop souvent. Là, Riel a mis les scellés sur les spiritueux. Il a fait sceller ça, puis il a supprimé la boisson au Fort. Il a mis des gardes. On les a pas laisser jouer à même...

[Riel] prenait peut-être un petit coup mais... il buvait pas, disait mon père. Je pense qu'il fumait pas non plus.

Les Métis tenaient pas Didyme Lépine en grande estime. Quand ils ont pris le Fort, il s'est servi comme il faut, lui. Puis s'ils prenaient quelque chose, ben il gueulait. Mais lui se servait, par exemple! C'est là qu'ils l'ont pris en aversion. Je te conte ce que les vieux Métis m'ont conté. J'ai entendu dire ça par mon père, puis j'ai entendu dire ça par les vieux Nault. Tous ces vieux-là gardaient le Fort. Les vieux tenaient pas Didyme Lépine en odeur de sainteté. Ils l'aimaient toujours, mais...

Je l'ai connu comme il faut, moi. Ah oui, ah oui! C'était un grand puis gros homme, 200 livres au-dessus... et puis fort! Oh, ho-ho...

Quand la police a été pour l'arrêter la, pour être passé en cour pour le meurtre de Scott, là, il a dit:

— Je te suis parce que je veux. Si je voulais... je ferais des miettes avec toi.

Il venait chez son garçon Louis. Je l'ai vu à la messe. Je l'ai vu dans un pique-nique de l'Union nationale Saint-Joseph, parler avec les contemporains de Riel... des gens qui avaient été au Fort avec, là: mon père, Champagne, le père Louison Larivière, les Nault... Il est mort à Saint-Pierre, je crois.

McTavish, c'était le gouverneur de la Baie d'Hudson. Il se trouvait au fort Garry. Il était pas mal malade. C'est la tuberculose qui le mangeait.

Ils onvaient été le voir pour voir si la Baie d'Hudson avait encore le gouvernement, McTavish lui-même a dit aux Métis qui ont été le voir:

— Moi, je suis malade... puis il y a plus de gouvernement. Pour l'amour du ciel, formez un gouvernement en attendant que le Canada se settle...»

Il disait qu'il avait plus d'autorité, que la Baie d'Hudson avait vendu ses droits au gouvernement canadien, qu'ils [les responsables de la Baie d'Hudson] onvaient plus d'affaire...

Mgr Ritchot leur a dit:

— La Baie d'Hudson a vendu ses droits, la Baie d'Hudson existe plus, McTavish est malade, le gouvernement d'Ottawa a pas encore nommé de gouverneur légitime, c'est à vous autres, les colons, de gouverner le pays en attendant qu'il y ait un gouvernement légitime... en attendant que les affaires se settlent.

Il parlait aux Métis, là! C'est ce qu'ils ont fait. Ce Comité-là, c'est devenu le Gouvernement provisoire après ça.

Vatican II a renouvelé le mariage

Quand on demande à l'abbé Florent Labonté de parler du mariage, il émet une exclamation spontanée: «Heureusement qu'il y a eu le concile!»

L'ancien curé de La Salle ne voit qu'une seule manière de mettre en perspective les centaines de mariages qu'il a célébrés: «Il y a les mariages d'avant Vatican II et ceux d'après Vatican II».

Le concile qui s'est terminé en 1965 a en effet changé bon nombre de pratiques dans la façon dont l'Église catholique marie ses fidèles.

Florent Labonté, qui vient tout juste de se retirer pour des raisons de santé, commence ses comparaisons avec une anecdote. «Sais-tu, il y a un curé de paroisse qui disait à ses paroissiens: avant Vatican II, quand une femme rentrait dans le choeur, c'était comme si le diable rentrait dans le choeur!»

De fait, avant la mise en place des changements, les mariés se tenaient près de leur prie-dieu, alors que maintenant, ils montent à l'autel, portent le pain et le vin et prononcent leurs voeux debout dans le choeur, face au peuple.

«Avant, tout était en latin. Les mariés ne comprenaient absolument rien. Ils disaient oui et ne savaient pas trop pourquoi. Le concile a replacé les choses. Avec un mariage célébré dans leur langue, les mariées savent à quoi ils s'engagent.»

Puis l'auteur de **Derrière les barbelés des Nazis** poursuit ses comparaisons avec une autre anecdote. «C'était au Québec dans les années 50. J'ai vu un curé qui a enlevé le tapis rouge entre deux mariages. Parce que les prochains qu'il allait marier n'avaient pas payé pour le tapis!»

Avant Vatican II, le curé célébrait des mariages de 1ère, 2e ou 3e classe. «Il y avait une distinction entre les riches et les pauvres. Les riches payaient pour le tapis, les fleurs, un prêtre, un diacre et un sous-diacre. Moi, je n'ai jamais rien demandé pour un mariage.»

Avant Vatican II encore, il fallait payer pour obtenir de l'évêque une «dispense de cousin». Comme ça, les bans n'étaient pas publiés *(ou lu en chaire)* trois fois. «C'était aussi une manière de décourager les gens avec des liens de sang de se marier, parce que la dispense coûtait très cher.»

D'autres modifications ont été apportées aux rites pour refléter la réalité moderne. «Avant, seulement le père accompagnait la jeune fille. Maintenant, c'est le père et la mère. Dans l'ancien style, le marié se tenait dans la sacristie avec le garçon d'honneur. Une tradition qui venait d'une superstition: il fallait pas que le marié voit la mariée avant le mariage.»

L'oecuménisme a aussi fait des progrès avec Vatican II. «Avant, il était défendu pour un catholique de se marier dans une église protestante. Maintenant, avec une dispense de l'évêque, un catholique peut se marier devant un ministre. Sans oublier qu'un ministre non catholique peut venir présider avec un prêtre catholique.»

Quand on lui demande s'il a refusé de marier des couples, Florent Labonté commence par raconter une petite histoire.

Suite page 8

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de APF HQ Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Lucien CHAPUT
Journaliste coopérant: Stéphane JARRE
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Graphistes: David McNAIR, Gilbert PAINCHAUD
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) 237-4823.

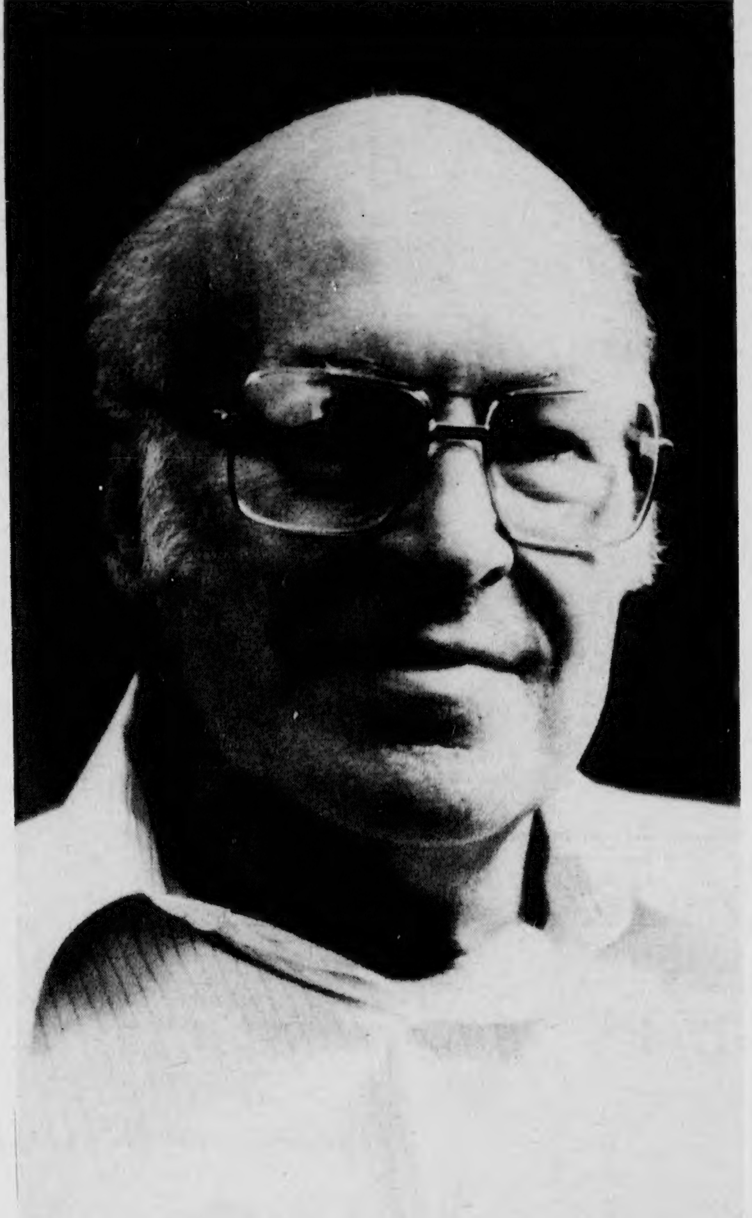
L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

La LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Tél.: 237-4823



Florent Labonté. «Le curé essaie de connaître le couple».

Suite de la page 7

«C'était juste après Vatican II. Deux francophones sont venus me voir et je leur ai dit: ça marchera pas, votre affaire. Lui, il insistait beaucoup. Trois fois je l'ai fait reculer. Finalement, une date a été fixée pour le mariage. Mais la future mariée n'est pas allée à l'église! Quand il lui a téléphoné, elle était chez elle en train de regarder la télé! Là il s'est mis à pleurer. Moi, j'ai ri et remercié le Ciel... Finalement, ils se sont mariés un an après. Et ça va très bien leur affaire. Simplement, elle n'était pas encore prête la première fois!»

«Aujourd'hui, beaucoup de diocèse exigent que les jeunes couples suivent la préparation au mariage. C'est une bonne évolution. Maintenant, les gens comprennent mieux leur situation. Certains lâchent leur idée de mariage après le cours de préparation, d'autres retardent leur mariage, d'autres sont affermis dans leur convictions.»

«Le curé essaie de connaître le couple avant à travers des entrevues. J'ai seulement dit non deux ou trois fois. Il y en a qui ne sont pas faits pour aller ensemble. Si je vois que quelqu'un souffre de jalousie maladive, c'est simple, je lui dis: toi, je te marie pas!».

Voilà une décision que Florent Labonté n'aura plus besoin de prendre, puisqu'il a bien fallu qu'il se retire à cause de sa santé. «Le 25 novembre, je suis passé à cinq minutes de la mort. À cause de médicaments que mon système rejetait. Je serais bien resté à La Salle, mais le docteur ne voulait pas que j'y retourne. En tout cas, je tiens à donner mes meilleurs voeux à toute la population».

Florent Labonté, 69 ans, est devenu curé de La Salle en 1979. De 1966 à 79 il était à Haywood. En 1965 il a assuré la construction de la salle Saint-Louis à Saint-Boniface. Saint-Lupicin l'a accueilli en 1961 et 1962. Il est arrivé au Manitoba du Québec en 1960. Vassar était sa première paroisse dans l'Ouest. Il travaille actuellement sur un livre autobiographique.

Bernard BOCQUEL

La semaine prochaine
Le 65e anniversaire de mariage de Jean et Marie-Antoinette Rivard

Repas d'amis rapides, faciles

Êtes-vous de ceux qui détestent passer des heures à la cuisine quand vous recevez des amis?

Même pour des occasions spéciales, la plupart des gens aujourd'hui ne veulent pas renoncer à leurs moments de détente précieux pour préparer un repas spécial. Vous pouvez toujours utiliser les services d'un traiteur ou visiter un restaurant hospitalier pour vous sortir de la cuisine... mais la facture peut grever votre budget.

Suivez ces conseils et essayez ces recettes pour des dîners de réception rapides et faciles qui seront tout aussi agréables pour vous que pour vos invités.

— Planifiez un menu simple.

— Séduisez l'oeil autant que le palais.

— Employez des aliments à préparation rapide, comme les légumes surgelés en sac à bouillir qui diminuent le temps de préparation et de cuisson tout en offrant une sauce tout prête.

— Ayez à portée de la main tous les ingrédidents et ustensiles nécessaires avant de commencer à cuisiner.

— Pour la préparation des plats principaux, utilisez des casseroles de grand diamètre pour obtenir une cuisson rapide et uniforme.

Les recettes de pâtes à l'italienne sont un choix excellent pour recevoir. Elles sont à la fois populaires, faciles et vite faites. Notre recette utilise des sachetsde brocoli surgelés dans une délicieuse sauce au fromage et donne un plat principal élégant, attrayant et délicieux. Si vous suivez les conseils ci-dessus, la préparation totale demandera moins de 10 minutes.



Linguini carbonara au brocoli

8 oz (250 g) de linguini ou de spaghetti
pqts de 250 g de brocoli dans une sauce au fromage surgelés du Géant Vert
tasse de jambon cuit coupé en julienne
¼ de tasse de beurre ou de margarine
1 tasse de crème à fouetter (35%) ou de lait
2 oeufs battus
¼ de tasse de parmesan râpé

Cuire les linguini tel qu'indiqué sur l'embellage; égoutter. Cuire les sachets de brocoli tel qu'indiqué sur l'emballage.

Dans une grande casserole, combiner les linguini cuits, le jambon et le beurre. Avec une cuillère de bois, remuer constamment à feu moyen jusqu'à ce que le tout soit bien réchauffé. Retirer du feu; incorporer le brocoli dans une sauce au fromage. Dans un petit bol, combiner la crème et les oeufs; ajouter au mélange de linguini. Remettre à feu doux et tourner doucement jusqu'à ce que le tout soit chaud et que la sauce épaississe. Saupoudrer de parmesan et servir immédiatement. *Donne de 4 à 6 portions.*

Jambalaya au poulet

1 pqt (250 g) de pois sucrés dans une sauce au beurre surgelés du Géant Vert
1 c. à table d'huile végétale
1 petit oignon tranché
½ gousse d'ail hacée fin
1½ tasse de poulet cuit, coupé en cubes
½ lb de saucisses polonaises coupées en tranches de ½ pouce, puis en quartiers
1 boîte de 19 oz/540 mL de tomates, hachées grossièrement
½ tasse de céléri tranché
¼ de tasse d'olives vertes dénoyautées, tranchées
½ c. à thé de sauce Worcestershire
¼ de c. à thé de sauce au piment fort
1½ tasse de riz cuit

Dans un bol d'eau chaude, décongeler le sachet de petits pois 20 minutes OU percer le sachet avec une fourchette et décongeler au four à micro-ondes à «HIGH» (100% d'intensité), de 2 à 3 minutes.

Dans une grande poêle, chauffer l'huile; faire revenir l'oignon et l'ail jusqu'à ce qu'ils soient tendres, environ 3 minutes. Incorporer le poulet, les saucisses, les tomates, le céleri, les olives, la sauce Worcesterchire et la sauce au piment fort. Porter à ébullition; couvrir, baisser le feu et laisser mijoter 20 minutes. Incorporer les petits pois dans une sauce au beurre décongelés et le riz. Couvrir et faire cuire encore 5 minutes ou jusqu'à ce que le riz et les petits pois soient complètement réchauffés. *Donne 4 portions.*

Si l'allergie m'était contée...

Sur cent personnes, quinze sont allergiques. Non pas aux 85 autres, mais le plus souvent à certains produits alimentaires.



Stéphane JARRE

SANTÉ

Un cas parmi tant d'autres: Micah Campagne. Le petit bonhomme n'a que 4 ans, mais il sait déjà le dire lui-même: «Je suis allergique».

Solange, sa mère, énumère alors tous les aliments qui lui sont déconseillés: produits laitiers, soja, arachide, la viande de boeuf aussi jusqu'à dernièrement. Pour être tout à fait complet, ajoutons également que le pelage des chats et la fumée l'irritent.

Dès l'âge de 10 mois, Micah a commencé à avoir des crises d'asthme. Déjà, le lait maternel ne lui convenait pas et provoquait des diarrhées.

Puis, lorsque son alimentation est devenue plus variée, la liste de ce qu'il ne supporte pas s'est allongée. «Ça fait des boutons des fois», raconte Micah. Ou alors, il vomit.

Dans une pièce enfumée, «ça fait mes yeux rouges, explique le gamin et puis je tousse».

Les incidences sur la vie quotidienne sont nombreuses: il faut éviter les fumeurs, demander des plats spéciaux dans les restaurants. La famille a même déménagé à la campagne où l'air est moins pollué, surtout pour un enfant qui vit et respire à la hauteur, ou à peine plus haut, des tuyaux d'échappement des voitures.

Heureusement, Micah sait ce qui ne lui convient pas: «Je sens avec mon nez et puis je sais que c'est pas bon». Sinon, il se renseigne: «C'est du chocolat au lait?»



Solange et Micah: "avec l'habitude, l'allergie est de moins en moins gênante."

Il s'est habitué et ne se sent pas encore trop frustré de se nourrir autrement. Ce sont plutôt ses copains qui le taquinent. Ce qui est tout de même moins gênant que les antibiotiques ou le mélange d'herbes qui l'aide à mieux respirer.

Reste que pour éviter une allergie, le mieux est encore de s'abstenir de tout contact avec les facteurs d'irritation. Vivre en contournant les obstacles, en quelque sorte.

Des médicaments de plus en plus efficaces

Le docteur Liliane Gendreau-Reid est allergologue à la Winnipeg clinic. Elle donne une vue d'ensemble des allergies.

— Les allergies sont-elles courantes?

Environ 15 pour cent de la population est concernée. Certaines allergies, au lait par exemple, se déclarent souvent au cours des deux premières années de la vie. D'autres, comme celles dues au pollen, apparaissent vers l'adolescence.

— Y a-t-il une part d'hérédité?

Pour certaines allergies, oui. Dans le cas du rhume des foins par exemple ou pour certains types d'asthme. En revanche, les allergies aux piqûres d'insectes ou aux médicaments ne sont pas héréditaires.

— Quelles sont les allergies les plus répandues?

Les éléments les plus allergéniques sont les oeufs, les noix, les fruits de mer et les poissons, le lait et ses dérivés. Entre 5 et 10 pour cent des enfants sont asthmatiques.

— Est-ce que les allergies sont plus courantes aujourd'hui qu'auparavant?

Il semble que oui. On recense de plus en plus de cas d'asthme et les enfants allergiques sont plus nombreux. Mais il faut rester prudent, car les gens consultent aussi plus souvent leur médecin que par le passé. Des produits nouveaux sont apparus qui provoquent des irritations: conservateurs alimentaires, aérosols, détergents...

— Quels sont les symptômes des allergies?

Ils varient d'une personne à l'autre. Les allergies alimentaires provoquent des diarrhées, de l'urticaire, de l'eczéma... Lorsque les allergies sont dues à des substances inhalées, elles causent de l'asthme chez 90% des enfants et 50% des adultes, ou des rhinites. En revanche, elles ne sont pratiquement jamais à l'origine de migraines, contrairement à ce que beaucoup pensent.

— Comment peut-on soigner une allergie?

Le meilleur traitement consiste d'abord à éviter tout contact avec ce qui provoque l'allergie. Sinon, il existe des médicaments qui calment les irritations. On peut aussi s'immuniser par des injections de vaccin contre les piqûres d'abeille ou le pollen.

— Quelle est l'efficacité de ces traitements?

Les médicaments sont de plus en plus efficaces, leurs effets secondaires et les contre-indications sont généralement connus. Mais les succès varient selon les personnes. Quelquefois, les allergies peuvent disparaître toutes seules.

La consécration pour Rémi Bouchard



Le compositeur franco-manitobain Rémi Bouchard: l'importance des Éditions du Blé.

Le coeur de Rémi Bouchard va battre un peu plus fort lors du prochain concert de l'Association des compositeurs manitobains le 2 février. Et pour cause.

Pour la première fois, ce compositeur franco-manitobain de 50 ans, originaire de Laurier, va entendre deux compositions jamais exécutées en concert: **À mes amis** et l'**Ave de Riel**.

Ces deux oeuvres ont été récemment publiées par les Éditions du blé sous le titre Hommage à Riel. En tout, cinq compositions écrites à la mémoire du fondateur du Manitoba font partie de ce Chansonnier.

«J'ai été très chanceux d'avoir les Éditions du blé, explique Rémi Bouchard, qui enseigne le piano à Neepawa. La série des Chansonniers, c'est très exceptionnel. Il n'y a pas une autre maison d'édition au Manitoba qui publie de la musique.»

Rémi Bouchard compose depuis les années 50 pour les étudiants. «Moi, c'est l'éducation qui m'intéresse. Ma musique est jouée par mes élèves. Alors je publie mes oeuvres de piano moi-même. C'est des grosses dépenses. Mais quand il faut attendre d'être publié à Toronto ou Montréal... Ça peut prendre beaucoup de temps! Seulement deux de mes oeuvres ont été publiées à Toronto.»

La publication de ses cinq compositions consacrées à Riel représente donc «quelque chose de tout à fait spécial». Parce que «ce n'est pas très souvent qu'une oeuvre est publiée et jouée en même temps. D'habitude, il faut attendre quelques années.» Quelque chose de spécial aussi parce que maintenant, Rémi Bouchard se sent «accepté par la communauté francophone.»

Le seul francophone de l'Association des compositeurs manitobains, qui compte une trentaine de membres, note que «les mennonites me jouent depuis longtemps». Rémi Bouchard est un auteur reconnu par les musiciens anglophones.

Le concert, qui aura lieu en la cathédrale anglicane St. John's à 20h00, comprendra les cinq oeuvres publiées dans le Chansoinnier des Éditions du Blé. «Pour les concerts, l'Association des compositeurs demande des manuscrits. J'ai envoyé le volume. Toutes ont été acceptées. C'est un peu spécial, à cause de Riel». Des oeuvres de cinq autres compositeurs seront interprétées.

Notons que l'**Ave de Riel** sera chanté en français par la chorale du Mennonite Brethren Bible College (qui participe pour la première fois à un concert de l'Association). **A mes amis**, sur un poème de Riel, sera interprété par le ténor John Martens.

* * * * *

Au début, la publicité annonçait que *Les Tremblay* mettrait en scène une famille typiquement franco-manitobain. Ce n'est plus le cas, précise l'auteur principal de la pièce, Irène Mahé.

«Ce n'est plus exactement typique. Il s'agit d'une tranche de vie familiale. On rassemble beaucoup de choses en une heure et demie. Des choses qu'une famille peut vivre à l'intérieur de 20 ou 30 ans, mais pas en trois semaines, comme dans la pièce.»

Co-écrite avec Claude Dorge, bien occupé ces temps-ci au Prairie Theatre Exchange avec **Welcome to Hard Times**, Les Tremblay est centrée sur la relation entre la grand-mère et son petit-fils.

«La grand-mère est très traditionnelle, souligne Irène Mahé. Alors que la famille est très moderne, préoccupée par des choses très matérielles. La grand-mère se sent délaissée. Et ces relations tendues ont un effet sur le garçon de 15 ans.»

C'est vraiment la première fois qu'Irène Mahé crée, «en grande partie», une pièce de théâtre. **Ah les hommes,** voilà deux saisons, était une adaptation.

Côté comédiens, il n'y a pas de débutants. Soit il ont fait leurs premières armes au Cercle, soit au CM2, ou encore au Théâtre Festival jeunesse. Voici les interprètes principaux que Roland Mahé met en scène du 7 au 15 février: Christian Molgat (le fils), Laurette Rouillard (la grand-mère), Jean-Louis Hébert (le père), Lucille Beaudin-Wiltshire (la mère) et Ginette Caza (la fille).

* * * * *

Winnipeg est en train de découvrir la satire chantée. Et Winnipeg aime ça. La fièvre a commencé l'année dernière avec le déjà fameux Section 23 du Prairie Theatre Exchange.

La fièvre semble se poursuivre cette saison, entretenue, une fois de plus, par l'auteur David Arnason, qui récidive avec **Welcome to Hard Times.**

Ce coup-ci, l'object de la satire n'est pas la francophonie, mais la culture canadienne. Un sujet tout aussi vaste. Les critiques *(si vous décidez en fonctions d'eux)* semblent avoir beaucoup apprécié **Welcome to Hard Times.**

Celui du Free Press, en tout cas, n'a pas ménagé les superlatifs. Il a particulièrement admiré Claude Dorge. «*Claude Dorge is amazing in the energy, precision and explosive sense of fun he packs in every moment of his performance. His diatribe about Canada and Canadians in the first part of the play may well be the funniest stand-up comedy routine we have ever seen*».

The Tory Two Step, successeur du Liberal Shuffle de Section 23, peut être vu et entendu jusqu'au 16 février.

Bernard BOCQUEL



L'aube d'une nouvelle ère pour les voyageurs d'affaires

Air Canada vous présente la classe Affaires

La nouvelle conception du service en Amérique du Nord. Une classe supérieure conçue par des voyageurs d'affaires. Avec plus d'espace, plus de confort, plus de vols et un service exceptionnel.

Plus d'espace

Air Canada est la première ligne à avoir réaménagé une flotte de gros-porteurs 767 pour répondre aux besoins spécifiques des voyageurs d'affaires nord-américains. Et surtout la première à lancer la classe Affaires, un service exceptionnel qui saura combler les voyageurs les plus exigeants. Pour quelques dollars de plus que le plein tarif classe économique.

Plus de service

Ce service encore plus personnalisé vous accorde priorité pour le choix de votre siège, l'envoi de billets, les éventuels avis de retard et la réception des bagages.

Votre enregistrement ne prend que 2 minutes et vous embarquez et vous débarquez en un clin d'oeil.

Plus de confort

En classe Affaires, les sièges sont plus larges, inclinables à 30° et conçus pour épouser les lignes du dos. Ils sont disposés 2 x 2 x 2 et donnent sur le hublot ou l'allée. Ils sont équipés d'une tablette plus grande. De plus, Air Canada est la seule ligne aérienne en Amérique du Nord à offrir un repose-pieds.

La classe Affaires, c'est aussi des repas gastronomiques, des grands crus, des alcools de renom et des desserts succulents. Avec le raffinement de la porcelaine, de la verrerie et du lin.

Plus d'avantages

En classe Affaires, tout est conçu pour l'efficacité et la détente; des téléphones à bord jusqu'aux écouteurs électroniques en passant par les cache-lumière et les chaussons. De plus, les membres de l'Aéroplan bénéficient d'une prime de 35 % chaque fois qu'ils voyagent en classe Affaires. Ils bénéficient aussi d'un boni de 3 200 kilomètres (2 000 milles) à chaque voyage vers certaines destinations et ce, jusqu'au 31 mars 1986.

Plus de vols vers plus de destinations

La classe Affaires. Jusqu'à 44 vols quotidiens vers 8 centres en Amérique du Nord. Plus de vols vers plus de centres d'affaires que toute autre compagnie aérienne canadienne. Et bientôt vers d'autres destinations au Canada et aux Etats-Unis. Avec l'une des meilleures performances en Amérique du Nord pour la ponctualité.



Vous visez le sommet. Nous sommes à la hauteur.





Ferguson a vraiment un drôle d'oeil



Les Jets ne sont vraiment pas aidés par John F.

Comme la léthargie des Jets prenait de plus en plus d'ampleur, John Ferguson n'a pas pu résisté à la tentation. Il a exécuté un remaniement des troupes. Mais ajoutons qu'il a remanié les mauvaises troupes.

Ce n'est pas en transformant le quatrième trio que les Jets redeviendront une puissance offensive. Et les sixième et septième défenseurs ne pourront resserrer les rangs défensifs. Le remaniement de Ferguson n'est pas important, mais il n'est pas négliger.

Wade Campbell et Anssi Melametsa ont mérité leur sort. Après un camp d'entraînement surprenant, Campbell a retrouvé ses mauvaises habitudes et a prouvé à tout le monde qu'il ne pourra jamais occuper un poste régulier dans la LNH.

Pour Melametsa, c'était les médias qui l'avait louangé en pré-saison. *(exception faite de Vol 85-86)*. On attendait trop de sa part et il n'a pas pu relever le défi. Melametsa n'est plus en mesure de se retrouver dans la LNH. Il refuse de se présenter dans les coins et en défensive, il a été un échec.

Les nouveaux venus ont soudainement la possibilité de se prouver à l'administration. C'est peut-être la dernière chance pour Bobby Dollas. Il a fait assez bonne figure lors de son dernier séjour à Winnipeg. On verra bien si sa rétrogradation a miné sa confiance.

J'ai l'impression que Marc Behrend est de retour pour de bon. Il n'a plus rien à prouver dans la ligue américaine. Un retour de forme pour Behrend marquera le coup de grâce pour Daniel Bouchard. «Danger Dan» n'est pas satisfait du jeu de ses défenseurs et ses commentaires aux médias n'ont pas été appréciés par Barry Long.

Pour Murray Eaves, c'est un autre séjour temporaire dans la LNH. Il retournera à Sherbrooke dès que Ferguson s'apercevra de son erreur.

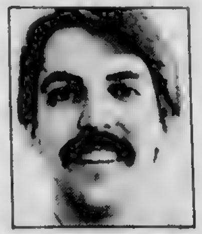
Pour une erreur, Ferguson en a fait toute une. Il a cru bon d'envoyer Ron Wilson à Sherbrooke. La logique de ce geste m'échappe. S'il y avait un Jet qui n'avait pas besoin de se faire donner une leçon, c'était bien Wilson.

Depuis le début de la saison, Wilson a dû jouer avec les pires ailiers, ou bien les ailiers qu'on punissait. En désavantage numérique, Long lui faisait toujours confiance. Ferguson s'est plaint de sa production offensive. Le conducteur du Zamboni passe plus de temps sur la patinoire que Wilson.

Avec fierté

Lorsqu'on a donné un tour régulier à Wilson, les Jets ont gagné et Wilson était un joueur prédominant dans la victoire. Pourquoi lui en vouloir pour ce qu'il n'a pas fait quand un Mullen ne fait rien de plus sur le premier trio? S'il y en avait un qui aurait dû accompagner Campbell et Melametsa à Sherbrooke, c'était Brian Mullen et non Wilson.

Dave Silk a été éliminé du scénario comme je l'avais prévu. J'ai l'impression que les jeunes à Sherbrooke profiteront de son arrivée. C'est un gars qui



André BRIN

VOL 85-86

joue avec fierté et ne manque jamais de combativité.

Ce qu'il y a à retenir dans ce remaniement, c'est qu'il ne fera pas de différence! Ce sont les joueurs avec des postes «garantis» qui doivent se remonter les manches et se remettre à l'ouvrage.

5 sur 5: *Avec les problèmes qu'ont les gardiens des Jets, l'organisation regarde de très près deux jeunes gardiens dans deux collègues américains. Il y a Tom Draper à Vermont et Bob Essensa à Michigan State. Les deux appartiennent aux Jets et son parmi les cinq meilleurs gardiens aux États-Unis.*

Pensez-y un peu. Lee Fogolin jouera dans le match d'étoiles à Hartford. Glen Sather semble vouloir donner la chance à tous ses joueurs de participer dans la «classique» de la LNH. L'année prochaine, ce sera sans doute le tour à Dave Semenko. Les Oilers seront toujours bien représentés si c'est Sather l'entraîneur.

Les Jets doivent compter les jours avant qu'ils aient fini avec les équipes de la division Adams. La guerre Adams est de trop pour les Jets qui veulent gagner, mais pas à tout prix.

Ferguson veut faire une transaction? Il devrait se défaire des joueurs qui ne veulent pas s'impliquer tous les soirs. Ainsi, on pourrait dire au revoir à Brian Mullen et Perry Turnbull. On aura de la misère à gagner avec des attitudes comme les leurs.

télé HORAIRE du lundi 3 février au dimanche 9 février

CBWFT

du lundi au vendredi

10h00 À votre rythme
10h15 Passe-Partout
Midi Première édition
12h30 Vivre à trois
17h00 Le train de cinq heures
une heure de variétés placé sous le signe de la bonne humeur, avec Jacques Boulanger
18h00 **CE SOIR**
21h00 **Le Téléjournal** suivi de **Le Point**, de la météo et des sports

lun. 3 fév.

19h30 Poivre et sel
Arthur est à l'âge de l'andropause et toute la famille doit vivre cela avec lui

20h00 La bonne aventure
Martine rend une courte visite à Blanche. Hélène, un peu déprimée, va se confier à Anne. Michèle et Eric discutent de Maxime

20h30 Le parc des Braves
Des nouvelles d'Emile arrivent au moment où Colette se voit imposer un choix par Ti-Jean

22h20 Best-sellers
Tant qu'il y aura des hommes (3e chapitre) Pendant que le sergent Warden poursuit ses amours avec Karen Holmes, Prewitt se lie d'amitié avec Lorene, une prostituée qui tombe amoureuse de lui. Il continue à ne pas vouloir boxer et à subir les pressions brutales du sergent Dochm et du caporal Kowalski.

23h20 Nana
(5e de 6) La «Petite Duchesse» est un four. Le comte Muffat console Nana en l'installant dans un hôtel particulier où elle devient le centre d'intérêt de nombreux galants sous l'oeil résigné de son protecteur

mar. 4 fev.

19h30 L'agent fait le bonheur
Enquêtant dans un cabaret qui abriterait des prostituées, Benoit se fait passer pour un client et se retrouve seul dans la loge d'une danseuse

20h00 Monsieur le ministre

20h30 Manon
Juliette, la mère de Manon, a toujours fait de la danse sociale pour son plaisir, mais voilà que le beau Reynaldo lui offre de participer à un concours national à Toronto. Comme Manon n'aime pas ses airs, elle tente de tempérer les ardeurs de sa mère.

22h20 Dallas
La révolution. J.R. a engagé une journaliste pour redorer son image.

23h20 Rencontres
Inv. Jean-Pierre Dubois-Dumée, journaliste. *Un laïc passionné par la prière.* Marie et père de famille, cet éminent journaliste chrétien a fondé en 1978 une revue consacrée à la prière et qui compte plus de 80 000 abonnés. Int. Marcel Brisebois

23h50 Cinéma
Quel numéro, ce faux numéro! (Boy, Did I Get a Wrong Number!) Comédie réalisée par George Marshall. Avec bob Hope, Elke Soimmer et Phyllis Diller. Un père de famille aide une jeune actrice en difficulté (amer. 66)

mer. 5 fev.

19h30 Paul, Marie et les enfants
Lucienne doit aller en Europe pour deux mois Une lettre de son propriétaire la fait cependant hésiter.

20h00 Le temps d'une paix
Me Lemoine apprend à Raoul une nouvelle qui cause toute une commotion à la Buanderie du Progrès.

22h20 Déjà 20 ans
Avec Pierre Nadeau.

Les conditions de sécurité au travail, suite à la tragédie de l'échangeur Turcot. Inv. Marcel Pépin. — Le happening Salvador Dali. Inv. Gilles Gagné, couturier et chroniqueur de mode.

22h50 Le sens des affaires
Magazine économique.

23h20 Cinéma
Hôtel chez l'alpiniste mort. Drame policier réalisé par Grigori Kroumanov. Un inspecteur est appelé d'urgence à l'hôtel

jeu. 6 fev.

19h30 Les grands films
Permis de tuer (License to Kill). Drame réalisé par Jud Taylor. Avec James Farentino, Penny Fuller et Don Murray. En se rendant à une réception donnée en son honneur, une jeune femme est renversée par une voiture conduite par un homme en état d'ébriété (amér. 83).

22h20 Cinéma
Mieux vaut tard que jamais. Comédie réalisée par Richard Crenna. Avec Harold Gould, S. Martin. Exproprié, un homme âgé doit aller vivre dans un hospice pour vieillards. Il s'y fait des amis, mais n'apprécie guère l'attitude paternaliste de la psychologue en chef. (amér. 82).

ven. 7 fev.

19h00 Le monde de Disney
Un vendredi dingue.. dingue... dingue **(dern. de 2).**

20h00 Séries plus
Le sang des autres. (3e de 6). Hélène se rend à Repentigny pour convaincre Jean de faire sa demande de transfert. Ce dernier s'y objecte, mais il est finalement rapatrié dans la capitale.

22h20 En tête
Magazine culturel. Anim. Denise Bombardier.

23h20 Vivre en forme
Anim. Richard Garneau. L'athlétisme.

23h30 Cinéma
Le policier du Bronx (Fort Apache, the Bronx) Drame policier. Avec Paul Newman. Un policier newyorkais est témoin du meurtre délibéré d'un jeune Portoricain par un de ses collègues. Étant en désaccord avec les méthodes répressives du nouveau commissaire, il hésite à le dénoncer (amér. 81).

L'opéra à la télévision de Radio-Canada

DIMANCHE 2 FÉVRIER À MIDI TRENTE



Une scène émouvante de **La Bohème** avec Veronkia Kincses et Dano Raffant.

La Bohème de Puccini

Rappelons brièvement l'intrigue. Dans le Paris de 1830, de jeunes artistes mènent une vie miséreuse mais insouciante. Le poète Rodolfo rencontre un soir leur voisine Mimi, une jeune fille timide dont il s'éprend aussitôt. Hélas! Mimi est atteinte d'un mal incurable.

DIMANCHE 9 FÉVRIER À MIDI TRENTE



Louis Quilico (en compagnie de Costanza Cuccaro) dans le rôle-titre de **Rigoletto**.

Rigoletto de Verdi.

L'argument de **Rigoletto** est tiré d'une pièce de Victor Hugo: *Le roi s'amuse.* Un bouffon de cour, en butte aux injures de courtisans, décide de se venger lorsque le seigneur séduit sa fille bien-aimée.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications 786-0249

LE FESTIVAL

DU 15 AU 23

DIM-16

Commandité par:
La brasserie Labatt's

Concours de violon et gigue



Les portes ouvrent à: 12h30
Prix: **6,50$**
Musique et danse avec Reg Bouvette
Premier venu, premier servi!

LUN-17

...En rappel: Winston Wuttunee



En première partie: Vincent Dureault
Les portes ouvrent à: **20h**
Prix: **8,00$**

JEU-20

Commandité par:
La brasserie Molson's Ltée

Concours des Barbus



Les portent ouvrent à: **20h**
Prix: **6,50$**
Premier venu, premier servi!

VEN-21

Commandité par:
La télévision et la radio de Radio-Canada Manitoba

Folle Avoine



En première partie: Vincent Dureault
Les portes ouvrent à: **20h**
Prix: **8,00$**

LES SPECTACLES

DU VOYAGEUR

FÉVRIER 1986

MAR-18

Souper Cajun à partir de 16h
Prix: **7,50$** l'assiette

Mardi Gras



Hadley J. Castille et le Cajun Grass Band
et les danseurs de la Louisiane
Les portes ouvrent à: **20h**
Prix: **8,00$**

MER-19

Commandité par: Schenley
Schenley Canada Inc.

Les Fiddle Puppets du Maryland U.S.A

Les Danseurs de la Rivière-Rouge





Les portes ouvrent à: **20h**
Prix: **8,00$**

SAM-22

Commandité par:
La brasserie Labatt's



Marie Michèle Desrosiers

Artiste de renommée Internationale de Montréal
Anciennement de Beau Dommage



En première partie: Laurent Roy et Gérald LaRoche
Les portes ouvrent à: **20h**
Prix: **8,00$**

BILLETS

768, avenue Taché
(entrée rue Aubert)
233-9214

Les billets sont disponibles individuellement ou par table (max. 10) au "Rendez-Vous" à partir du 3 février de 11h30 à 19h30 et peuvent être achetés par téléphone avec les cartes Visa ou Mastercard en appelant le 233-9214.

Ainsi, vous n'aurez pas à faire la queue et vous pourrez vous asseoir avec vos amis,

Le Rendez-Vous

Concours du Meilleur

Soirée d'enregistrement à la Brasserie Carling's le 5 février à 19h00, 1149, rue Main

T-shirts gratuites aux participants, hommes et femmes.

AU RENDEZ-VOUS

Les défaites sont dures à avaler



Michel Pattyn (15) et Roger Lévesque (22) n'ont sans doute pas connu une de leurs meilleures parties, mardi 28. Car les Habs de La Broquerie ont infligé la première défaite de la saison aux As. Le compte final: La Broquerie 7, Sainte-Anne 3.

Ce ne serait pas la première fois qu'une équipe de la Ligue Hanover-Taché termine la saison sans avoir gagné un seul match. Des équipes de Richer et Otterburne ont réussi ce même "exploit" lorsqu'elles faisaient partie de la HTHL.

Ce n'est pas non plus la première fois que l'équipe de Niverville connaît des problèmes. Durant la saison 1964-65, les Clippers n'ont remporté aucune victoire. Mais dans ce temps-là, il n'y avait que six matchs à disputer durant la saison.

Cette saison, les Clippers de Niverville cherchent toujours une première victoire. Ils ont disputé seize matchs déjà, sans succès.

Ça doit certainement être frustrant pour les joueurs de cette équipe. À un point tel qu'on se demande pourquoi un joueur n'abandonnerait pas tout simplement.

«Ce qui nous tient à aller,» explique Jules Enns, le capitaine des Clippers, «c'est la même chose qui nous pousse à jouer au hockey. On va pour s'amuser. Et pour faire de notre mieux.»

«On n'embarque pas sur la glace en pensant qu'on va en perdre une autre. On a eu une couple de matchs où ça a été très proche. Contre Saint-Malo, samedi dernier, on était à égalité, 9 à 9 en troisième période. Les Warriors ont compté une couple de buts vers la fin. Mais l'effort est là. On essaye de notre mieux.»

Oui mais, ne serait-il pas préférable de jouer pour une équipe gagnante? «J'aurais pu jouer pour un autre team cette année. Mais Niverville, c'est mon village natal», poursuit le vétéran de six campagnes.

«Je ne jouerai pas pour une autre équipe tant qu'il y en a une à Niverville. Je leur dois un peu ça, tout de même. Et je joue pour m'amuser. Si ce n'était pas pour le hockey, je ne sais vraiment pas ce que je ferais l'hiver.»

Malgré ces belles paroles, Jules Enns concède au moins une chose. «Pour moi, c'est une des saisons les plus frustrantes. Il n'y a pas assez de talent dans notre équipe. Aussi, parce qu'on avait déjà gagné un championnat il y a quelques années, les défaites sont dures à avaler. C'est pas facile de jouer quand les autres équipes ne te prennent pas au sérieux.»

D'autant plus que le meilleur attaquant des Clippers ne connaît pas une de ses meilleures saisons. «Au commencement, je n'étais vraiment pas en forme», évalue le joueur de 24 ans. «Ensuite, à cause de blessures, j'ai dû jouer à la défense. Mais dernièrement, j'ai retrouvé le filet.»

Une bonne nouvelle pour les partisans des Clippers, qui, d'après Jules Enns, n'ont pas non plus perdu espoir dans l'équipe. Une consolation en attendant le party qui aura sans doute lieu lorsque les Clippers remporteront leur premier match.

Lucien CHAPUT

HANOVER-TACHÉ

Division Nord

Classement général (au 29 janvier)

	G	P	N	T
Sainte-Anne	13	1	1	**26**
Lorette	12	4	0	**24**
Landmark	9	8	0	**18**
Ile-des-Chênes	4	13	0	**8**
Niverville	0	16	0	**0**

Classement individuel (au 27 janvier)

	B	P	T
Cliff Peters, ***Landmark***	27	26	53
Ron Freynet, ***Ste-Anne***	16	37	53
Michel Pattyn, ***Ste-Anne***	16	34	50
Aimé Plett, ***Landmark***	22	25	47
Gerald Lafrenière, ***Ste-Anne***	26	20	46
Gary Brandt, ***Landmark***	19	25	42
Dave Naaykens, ***Lorette***	24	19	43
Gerry Lévesque, ***Ste-Anne***	14	25	39
Russ Koop, ***Landmark***	14	25	**39**
Kevin Penner, ***Ste-Anne***	13	21	**34**

Division Sud

Classement général (au 29 janvier)

	G	P	N	T
Grunthal	12	5	0	**24**
La Broquerie	10	6	0	**20**
Steinbach	9	7	1	**18**
Saint Malo	7	8	0	**14**
La Broquerie	4	12	0	**8**

Classement individuel (au 27 janvier)

	B	P	T
Gil Dubé, ***La Broquerie***	**17**	**27**	**44**
Earl Coleman, ***Steinbach***	**23**	**19**	**42**
Fern Piché, ***La Broquerie***	**15**	**20**	**35**
Luc Therrien, ***La Broquerie***	**14**	**21**	**35**
Roger Taillefer, ***La Broquerie***	20	8	28
Robert Bérard, ***St-Pierre***	12	16	28
Tim Weins, ***Grunthal***	13	14	27
Brad Wainikka, ***Steinbach***	4	23	27
Vincent Penner, ***Grunthal***	11	9	20
Yves Maynard, ***St-Malo***	12	13	25

À bon attaquant, salut!



Paul Rodrigue *(il réside à Baptiste et non pas à Letellier nous informe notre ami Florent Beaudette)* aura l'occasion de se mesurer à Brad Dusik des Knights encore deux fois durant la saison régulière *(mardi 4 et vendredi 7)*. Sainte-Agathe mène pour l'instant deux matchs contre un.

Seule l'équipe de Miami pourrait empêcher les Knights de Sainte-Agathe de finir en première place. Comment? En gagnant ses quatre derniers matchs de la saison. Et en espérant que les Knights perdent leurs six dernières parties!

D'accord. Concédons la première place à Sainte-Agathe. Bien que l'équipe la plus nordique de la ligue doive jouer ses quatre prochains matchs quatre soirs d'affilée, elle ne devrait avoir aucun problème à gagner au moins une partie

Allons un pas plus loin. Disons que l'équipe de Morden finira la saison en dernière place Après tout, les chances que les Redskins remportent tous leurs matchs tandis que Saint-Jean-Baptiste, Altona ou Miami ne reussissent pas a en gagner un autre ne sont vraiment pas bonnes. Mais comme dans vraiment pas bonnes!

Impossible par contre de savoir qui occupera la deuxieme place au classement général Un point seulement sépare les trois autres equipes de la Red River Valley International. Il faudra attendre le samedi 8 février pour tout savoir

Une chose est sûre, cependant. Ce sera les attaquants de chaque équipe qui décideront du classement final. Car, s'il y a eu une tendance durant l'année 1985-86, c'est que les attaquants ont réussi pas mal de buts

«Toutes les équipes, à l'exception de Morden peut-être, se sont améliorées», évalue **Claude Paquin** des Knights de Sainte-Agathe. «Le jeu s'est vastement amélioré.»

C'est sans doute la venue de nouveaux joueurs qui a fait la différence. La plupart de ces nouveaux joueurs sont orientés vers l'attaque. Ce qui fait que c'est devenu une ligue orientés vers l'offensive.»

«C'est vrai», appuie **Léo Fillion** des Royals de Saint-Jean-Baptiste. «Le pointage l'indique Mais d'une manière, ce n'est pas bon.»

«Contre Miami, on menait 7 à 3. On a perdu 12 à 10. On prend le devant et on oublie de jouer la défense. Alors l'autre équipe peut aussi compter des buts. C'est vrai aussi que les pénalités nous ont fait mal.»

L'attaque va-t-elle primer durant les séries éliminatoires? «Les pointages vont peut-être moins élevé, conclut Léo Fillion. Et ce sera des parties moins *rough*.»

L.C.

RED RIVER VALLEY INTERNATIONAL

Classement général (au 29 janvier)

	G	P	N	T
Sainte-Agathe	12	2	0	**24**
Saint-Jean-Baptiste	7	8	2	**16**
Altona	7	8	1	**15**
Miami	7	7	1	**15**
Morden	4	12	0	**8**

Classement individuel (au 23 janvier)

	B	P	T
Paul Rodrigue, ***Saint-Jean***	30	40	**70**
Léo Fillion, ***Saint-Jean***	21	31	**52**
Larry Skoleski, ***Sainte-Agathe***	20	14	**34**
Luc Rémillard, ***Saint-Jean***	21	10	**31**
Claude Paquin, ***Sainte-Agathe***	13	16	**29**
Ron McClain, ***Morden***	11	16	**27**
Brian Callum, ***Miami***	13	13	**26**
James Zacharias, ***Miami***	10	14	**24**
Bill Langdon, ***Saint-Jean***	12	10	**22**
Morley Lungal, ***Altona***	8	12	**20**

Une plume dans le chapeau de Saint-Léon

C'est drôle des fois comment le résultat d'une seule partie affecte les responsables des diverses équipes. Prenons le cas du match de Saint-Léon à Somerset le 25 janvier comme exemple.

La tâche de nous faire part du résultat est revenue à Maurice Pittet, le président des Flyers de Somerset. Et en jugeant par le ton de sa voix, ce n'était pas de bonnes nouvelles.

«On a perdu contre Saint-Léon, 7 à 6». Ce n'est pas la fin du monde, non? «En perdre deux de suite contre Saint-Léon», poursuit Maurice Pittet, «pour nous, c'est une question d'honneur!»

C'est vrai. Il y a toujours cette rivalité pas croyable entre ces deux villages. Mais il y a plus. «C'est presque impossible maintenant de finir en première place», constate le président des Flyers. «À moins qu'on aie un petit miracle...»

PEMBINA HILLS INTERMEDIATE

Classement général *(12 janvier)*

	G	P	N	T
Bruxelles	12	2	1	**25**
Somerset	11	4	1	**23**
Notre-Dame-de-Lourdes	11	5	0	**22**
Saint-Léon	7	9	0	**14**
Swan Lake	6	8	0	**12**

Ratrapper

Du côté de Bruxelles, la défaite de Somerset aux mains des Sabers de Saint-Léon a fait le bonheur de l'entraîneur des Bombers. Surtout que la première place au classement général leur est maintenant presque assurée.

«Les autres équipes, Saint-Léon et Notre-Dame, nous aident», lance Gérald Brunel, lorsqu'on lui a annoncé que Maurice Pittet leur avait concédé la première place.

Notre-Dame-de-Lourdes pourraient encore nous ratrapper, ajoute l'entraîneur de l'équipe championne de l'an dernier. Mais si ça finit à égalité, on aura [illegible] place parce qu'on [illegible] plus qu'eux.

Si Maurice Pittet est prêt à concéder la première place aux Bombers de Bruxelles, c'est toute autre chose pour la deuxième place.

Petite patinoire

Pour la deuxième place, ça va dépendre, évalue le président des Flyers. Il faudrait qu'on gagne au moins un de nos deux prochains matchs.

Ça serait important de tenir la deuxième place. Notre patinoire est un peu plus petite que celle de Notre-Dame. Il est plus facile de contenir les jeunes patineurs de Notre-Dame sur une petite surface.

Première place, deuxième place, ou la troisième. Peu importe en fin de compte. «On est la seule équipe qui a battu Bruxelles, ajoute Maurice Pittet. On l'a fait deux fois. C'est une plume dans notre chapeau.»

Quant à l'équipe de Saint-Léon, sa victoire contre son rival de l'ouest était un *must*. Puisque la lutte pour la quatrième place au classement général est chaude.

On est en bonne position, évalue Gilbert Comte, le gérant des Sabers. On a deux points de plus que Swan Lake. Les chances sont bonnes. Mais il faudrait battre Swan Lake.

L C

ÉDUCATION

L'animatrice Janine Tougas en compagnie d'un groupe de participants.

Plus d'une centaine de personnes ont participé à la deuxième journée provinciale préscolaire organisée le 25 janvier par la Fédération provinciale des comités de parents.

Parmi les sujets abordés: comment guider l'enfant vers l'autodiscipline, les marionnettes et comment parler de sexualité avec les enfants. Les personnes intéressées à l'éducation préscolaire sont venues de trois provinces, mais principalement du Manitoba. Quelque 80 participants avaient suivi les ateliers l'an dernier.

Les responsables du dossier préscolaire la Fédération depuis un an et demi, Jeannine Bertrand et Suzanne Lagassé, ont souligné que «l'augmentation relativement importante de la participation et les besoins des participants indiquent le besoin de plus d'une journée de formation par année.»

SAINTE-ROSE-DU-LAC

La caisse opère un redressement

Même si le déficit accumulé de la caisse populaire de Sainte-Rose frise encore le million, «une amélioration remarquable, presque incroyable a eu lieu en 1985», a indiqué le directeur du Fonds de sécurité, Gérald Labossière.

La caisse est sous la surveillance du Fonds de sécurité *(qui est chargé de garantir les dépôts des membres)* depuis 1983. Un plan de redressement a été mis en place en 1984. Le Fonds de sécurité a versé 200 000$ à la caisse en 1984, 200 000$ en 1985 et un montant semblable sera donné en 1986.

La cinquantaine de personnes qui a assisté à l'assemblée annuelle le 21 janvier a appris que l'actif total de la caisse était passé de 3 200 000$ en 1984 à 5 400 000$ en 1985.

Le gros problème de la caisse populaire, a précisé Gérald Labossière, se trouvait du côté des prêts. Entre 1984 et 1985 une augmentation de 60 pour cent a été enregistrée (2 500 000$ de prêts en 84; 4 000 000$ en 85). Aussi, les dépôts sont passés de 4 200 000$ en 84 à 6 400 000$ en 85, soit une hausse de 50 pour cent.

Les meilleurs

«L'amélioration se poursuit en 1986. La confiance dans la caisse est certainement retrouvée. Les résultats de 1985 ont de beaucoup dépassé nos prévisions. La venue de Roland Gagné à la gérance en septembre 1984, un plan de marketing très agressif, des nouveaux produits comme le plan compte-chèque combiné avec l'épargne, ont contribué au succès» a conclu le directeur général du Fonds de sécurité.

Le nouveau conseil d'administration de la caisse se présente ainsi: Albert Mongrain (président), Robert Deroche, Armand Verhaeghen, Wilfrid Bouchard, Alain Bouchard, Gaspard Fillion et Paul Martin.

Armand Verhaeghen a présenté une plaque à Paul Martin, en guise de reconnaissance pour 25 années au conseil d'administration des caisses de Sainte-Amélie et Sainte-Rose. Depuis l'amalgamation des deux caisses en 1971, il y a toujours en deux représentants de la paroisse Sainte-Amélie à la caisse.

Les gagnants des différents tirages ont été: Denise Boulbria, René Claeys, Ted Prikker, Henri Philipot, Jeanne Guillas, Philippe Bouchard et Jean Berthaudin.

B.B.

SAINT-CLAUDE

La ferme Philgo produit le meilleur lait du Manitoba

L'office de commercialisation du lait *(Manitoba milk producer's marketing board)* a décerné à la ferme Philgo de Saint-Claude le premier prix pour la qualité de son lait.

Gilbert Philippe, René et Raymond Gobin, les trois associés qui dirigent la ferme, recevront officiellement leur récompense vers la mi-février.

L'organisme des producteurs laitiers manitobains a sélectionné la ferme Philgo après avoir analysé des échantillons de lait prélevés dans chaque ferme tout au long de l'année 1985.

Du 4 au 7 FÉVRIER aura lieu la SEMAINE D'INFORMATION au COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE ST-BONIFACE

LE MARDI ... 4 FÉVRIER
10h30 - conférence "La compression des paiements de transfert" par Marc LeBlanc.
12h00 - conférence "Great west life" Possibilités d'emploi...
13h30 - Film présenté par Pluri-Elles au sujet de la violence contre la femme.
15h00 - Film "Café" présenté par: Maria Elisa Montejo
18h00 - Soirée auto-défense
19h00 - Film "Le défi mondial"

LE MERCREDI ... 5 FÉVRIER
Journée portes ouvertes au Gymnase secondaire
13h00 - Spectacle "La mase gueule" présente: "Soyez prêts" ou "Le collège à votre portée!"
19h00 - Film "Le défi mondial" (suite)

JEUDI ... 6 ...
10h30 - conférence: "Apartheid" par Harry Ragoonaden
12h00 - Causerie avec le C.J.P.
15h30 - Au gymnase: "Etes-vous en bonne condition physique?"
13h30 - Amnistie Internationale par Pierre-Alain Cotnoir & François Laforture
18h00 (Carnical) - Tournoi de Volley-Ball Faites-vous des équipes!
20h00 - Soirée Cabaret Entrée $2.00

VEN... 7 FÉVRIER
10h00 - Film: "Les aventures d'Astérix et Obélix"
13h30 - Concert: "Ensemble de percussions" à la salle Martial Caron (entrée gratuite)
14h30 - Vin & Fromage

Wow! ça c'est super! faudra en profiter...

Pour plus d'informations contactez NATHALIE à l'A.E.C.U.S.B. (237-5094)

Moi j'y vais au CAFÉ-RENCONTRE

Des BEIGNES et du CAFÉ seront servis aux conférences et l'entrée est GRATUITE Fantastique n'est-ce pas?

TRANSCONA

Le 75e sera fêté en septembre

«On n'est pas nombreux, mais on va célébrer quand même» a lancé Hélène Blais, la présidente du Comité du 75e de l'Assomption, qui a été mis sur pied le 27 janvier.

L'Assomption est la paroisse-mère de Transcona. Établie le 20 août 1911, elle comprend aujourd'hui 120 familles.

L'activité principale que le Comité du 75e va organiser devrait se dérouler le 21 septembre. «On prévoit une messe à laquelle seront invités tous les anciens curés vivants de la paroisse. La célébration sera suivie d'un souper-rencontre, plutôt qu'un banquet. Comme ça les anciens et les résidants actuels de l'Assomption pourront vraiment se rencontrer,» estime Hélène Blais.

Outre la présidente, le comité est composé de: Aldéna Lapointe (secrétaire), Raymond Collette (trésorier), Vincent Morier (syndic), et les conseillers Ulysse Lamoureux, Don Marentette et Rose Morier.

L'aumônier du Comité du 75e est l'abbé Rodrigue Bouchard, curé de l'Assomption depuis le 15 octobre 1985. Il est le 12e curé résident de l'Assomption.

B.B.



27 membres de la Ligue féminine catholique de Transcona ont participé le 22 janvier à une soirée en l'honneur d'Evelyne Grégoire *(à gauche)* qui quitte l'Assomption pour Saint-Boniface; et Jacqueline VanKriken *(à droite)* qui va demeurer au Parc Windsor. Au centre, on reconnaît Alice Comeault, l'organisatrice de la fête.

RICHER-ROSS-SAINTE-GENEVIÈVE

La LFC crée une section

Une section de la Ligue féminine catholique vient d'être créée dans la paroisse de Richer-Ross-Sainte-Geneviève pour aider l'abbé Jean-Paul Gagné.

La section compte une vingtaine de membres de tous âges. Un débat sur les personnes d'âge d'or, avec la participation d'un responsable de Pro-vie est au programme de la prochaine réunion le 13 février. Il sera également question de définir le programme des activités à venir.

L'exécutif se compose ainsi: Yvonne Desrosiers (présidente); Monique Chaput et Linda Ouellette (vice-présidentes); Lorraine Lessard (secrétaire); Bernadette Nault (trésorier).

S.J.

SAINT - BONIFACE

Deux candidats NPD francophones

Le ministre de la santé, Laurent Desjardins, sera à nouveau le candidat néo-démocrate dans la circonscription de Saint-Boniface.



Laurent Desjardins.

Une quarantaine de personnes ont assisté à la réunion de nomination où le député de Saint-Boniface a été choisi sans concurrence. Laurent Desjardins a essentiellement souligné la nécessité de préserver la qualité des soins de santé au Manitoba. Dans ce domaine, la province est un des chefs de file au niveau mondial.

Gérard Lécuyer, ministre de l'environnement, de la sécurité et de l'hygiène au travail, a été choisi candidat NPD dans Radisson le 11 décembre.

À moins que les néo-démocrates du comté de La Vérendrye choisissent un candidat francophone, les deux ministres francophones du gouvernement provincial seront les seuls candidats francophones pour leur parti lors des prochaines élections.

Pour l'instant, le parti conservateur a un candidat francophone: Gilles Roch, qui se présente contre Andy Anstett dans Springfield.

LE CALENDRIER PROVINCIAL

Vendredi 31

La Broquerie: HTHL, les Dutchmen de Landmark contre les Habs, à 20h.

Saint-Malo: HTHL, les Red Wings de Grunthal contre les Warriors, à 20h.

Somerset: PHIL, les Marauders de Manitou contre les Flyers, à 20h.

Winnipeg: en concert, Jon Kimura Parker et Alexander Schneider, avec l'Orchestre symphonique de Winnipeg, vendredi et samedi, dans la salle du centenaire.

Ile-des-Chênes: Le carnaval d'hiver se déroule jusqu'au 2 février.

Lorette: Bonspiel de la Société franco-manitobaine jusqu'au 2 février. 80$ par équipe. Inscription avant le 17 janvier. (Guy et Agathe Lacroix: 878-3807; Gabrielle Desaulniers: 233-3633; Ronald Gosselin: 233-4915).

Winnipeg: Diaporama présenté aux fêtes du 80e anniversaire de la paroisse du Sacré-Coeur, 19h30, salle Guertin, 600, avenue Bannatyne.

Saint-Boniface: Au gymnase du Collège universitaire, tournoi annuel de volly fou à 19h00, (Suzanne Fiola: 256-4384 ou Louis Dufresne: 257-0124).

Lac-du-Bonnet: Série éliminatoire pour le championnat provincial, les Knights de Sainte-Agathe contre Lac-du-Bonnet, à 20 h

FÉVRIER

Samedi 1

Bruxelles: PHIL, les Sabers de Saint-Léon contre les Bombers, à 20h.

Sainte-Agathe: RRVI, les Rockets de Miami contre les Knights, à 20h.

Altona: RRVI, les Royals de Saint-Jean-Baptiste contre les Braves, à 20h.

Niverville: HTHL, les Comets de Lorette contre les Clippers, à 20h.

Dimanche 2

Winnipeg: concert de l'Association des compositeurs manitobains en la cathédrale anglicane St. John's (135, rue Anderson) à 20h. En vedette: cinq compositions de Rémi Bouchard.

Notre-Dame-de-Lourdes: PHIL, les Flyers de Somerset contre les Hawks, à 15h.

Morden: RRVI, les Knights de Sainte-Agathe contre les Redskins, à 20h.

Steinbach: HTHL, les Habs de La Broquerie contre les Huskies, à 14h30.

Sainte-Anne: HTHL, les Red Wings de Grunthal contre les As, à 20h.

Lundi 3

Saint-Claude: carnaval, jusqu'au 9 février à l'aréna (Arthur Gautron — 878-2249).

Mardi 4

Landmark: HTHL, les As de Sainte-Anne contre les Dutchmen, à 20h.

Saint-Malo: HTHL, les Huskies de Steinbach contre les Warriors, à 20h.

Saint-Jean-Baptiste: RRVI, les Knights de Sainte-Agathe contre les Royals, à 20h30.

Mercredi 5

La Broquerie: HTHL, les Red Wings de Grunthal contre les Habs, à 20h.

Saint-Léon: PHIL, les Flyers de Somerset contre les Wild Cats, à 20h.

Winnipeg: l'exposition Cradles, jusqu'au 16 février, à la galerie Plug-in.

Jeudi 6

Winnipeg: Talking Dirty, au Manitoba Theatre Centre, jusqu'au 1er mars.

Transcona: Réunion LFC à 19h30 au Centre culturel Assomption à 20h30 (conférence du Père Gérald Michaud "Communauté chrétienne et croissance personnelle")

Altona: RRVI, les Knights de Sainte-Agathe contre les Braves, à 20h30.

Lorette: HTHL, les Dutchmen de Landmark contre les Comets, à 20h.

Niverville: HTHL, les Canadiens de Saint-Pierre-Jolys contre les Clippers, à 20h.

Vendredi 7

Winnipeg: l'Orchestre symphonique, sous la direction de Erich Kunzel, présente une série d'extraits de musicals et d'opéras, jusqu'au 9. (786-7071).

Sainte-Anne-des-Chênes: tournoi régional des Midgets jusqu'à dimanche 9 février.

Saint-Boniface: le Cercle Molière présente LES TREMBLAY du 7 au 15 février (relâche le 10 fév.) à 20h00, salle Pauline-Boutal au CCFM.

Saint-Jean-Baptiste: RRVI, les Knights de Sainte-Agathe contre les Royals, à 20h30.

Swan Lake: PHIL, les Flyers de Somerset contre les Wild Cats, à 20h.

La Broquerie: HTHL, les Warriors de Saint-Malo contre les Habs, à 20h.

Ile-des-Chênes: HTHL, les As de Sainte-Anne contre les Elks, à 20h.

Saint-Claude: ouverture officielle du carnaval, couronnement de la Reine, Hockey (Knights vs McGregor) à 19h15 à l'aréna.

Samedi 8

Sainte-Anne-des-Chênes: ouverture de la semaine pré-festival 86 au centre culturel à 20h avec les Danseurs de la Rivière-Rouge et Marc Rémillard.

Notre-Dame-de-Lourdes: PHIL, les Bombers de Bruxelles contre les Hawks, à 20h.

Saint-Claude: hockey à 20h à l'aréna.

Dimanche 9

Saint-Jean-Baptiste: derby de ski de fond et jeux à la salle Centenaire, organisés par les Chevaliers de Colomb — Conseil Montcalm.

Saint-Pierre-Jolys: HTHL, les Habs de La Broquerie contre les Canadiens, à 14h30.

Ile-des-Chênes: HTHL, les Comets de Lorette contre les Elks, à 14h30.

Winnipeg: But we are all Captives, de l'artiste winnipégois Michel Olito, à la Gallerie One One One, jusqu'au 26 février, de 8h30 à 16h30.

Winnipeg: le spectacle Omerts, à 20h, au théâtre Gas Station.

Mardi 11

Winnipeg: le trio General Idea présente des vidéos d'avant-garde à 20h00 au Muriel Richardson Auditorium de la galerie d'art.

Sainte-Anne-des-Chênes: film "Sensational baby" présenté par le Comité Pro-vie de Sainte-Anne.

Jeudi 13

Ile-des-Chênes: Tournoi de cribbage au Centre des Chevaliers de Colomb à 20h (Roger Perron: 1-388-6160).

Winnipeg: en spectacle, Michael Olito, à l'occasion de l'exposition Earth Dialogue/Earth Sound, à la Galerie d'art.

SAINT-LAZARE

Plus de carnaval sans cheval

La cinquième édition du carnaval d'hiver de Saint-Lazare a tenu ses promesses. «Ça s'est très bien passé», raconte Paul Deschambault, grand chevalier.

D'accord, le poker-derby a dû être annulé et les motoneiges remisées: «Pas assez de neige», explique Omer Chartier, le maire. Mais rien de bien grave, car cette année les organisateurs avaient décidé d'innover.

Venance Deschambault a sorti ses chevaux. On leur a attelé deux traineaux et en route pour la balade. Cette attraction a séduit Saint-Lazare et elle sera probablement au programme l'an prochain.

L'équipe de hockey de Saint-Lazare étant engagée ailleurs, c'est l'équipe senior qui a affronté les «Molsons Canadians» de Brandon pour le match d'ouverture du carnaval. Résultat: 8 à 8.

Le maire du village a couronné Carmelle Fouillard reine du carnaval. Ensuite, c'était au tour de Jonas Boyer et de Roland Fouillard d'être à l'honneur puisqu'ils ont remporté le tournoi de barouche. Celui de «ballon-balai» *(broom-ball)* a été gagné par l'équipe de Russell.

S.J.

LORETTE



Les meilleures en ringuette

Les Tweens de Lorette ont gagné la médaille d'argent au tournoi de Ringuette East Man tenu à La Broquerie les 17, 18 et 19. Beauséjour a remporté la première place et représentera le Sud-Est manitobain au Jeux du Manitoba à Flin Flon.

Dans la catégorie Petite, les ringuetteuses de Saint-Pierre-Jolys se sont assurés la médaille d'or. Steinbach a terminé en deuxième place et Sainte-Anne en troisième.

LA BROQUERIE



Monsieur Bonhomme de neige: presque aussi populaire que les patineuses...

SAINT-PIERRE-JOLYS — SAINT-JEAN



Ce sont les Atoms de Saint-Pierre-Jolys (photo) qui ont remporté (côté B), le 19 janvier à Saint-Jean-Baptiste, le trophée du tournoi "atomique" annuel. Saint-Jean recevait la visite de Carman, Morden, Winkler et Saint-Pierre. "Nos jeunes, rapporte Florent Beaudette, se sont montrés bons perdants". Winkler a gagné le côté A.

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

Les 2 candidats s'expliquent

L'un a l'expérience. L'autre a des plans. Les deux ont le village de Sainte-Anne-des-Chênes à coeur. Les contribuables devront trancher en conséquence lundi 3.

Paul Blanchette et André Chaput se sont présentés pour le poste de maire, devenu libre après la mort subite de Roger Smith en décembre 1985.

Natif de Sainte-Anne, Paul Blanchette est, depuis 1979, copropriétaire d'un atelier de bois. Bien que ce soit la première fois qu'il se présente en politique municipale, Paul Blanchette «suit ce qui se passe au conseil du village de très près depuis 1972. J'ai tous les procès verbaux du village chez mois.»

Le commerce

«Depuis 1975, il y a eu des fermetures de petits commerces. Lorsque ces commerces ferment, ça augmente les coûts pour le village. Le conseil devrait promouvoir le commerce. Ça créerait de l'emploi pour les jeunes.»

Originaire de Sainte-Anne, André Chaput est, depuis 1981, secrétaire-trésorier de la division scolaire Rivière-Seine. Il a été maire du village de Sainte-Anne de 1974 à 1980.

Il se présente afin «de continuer le travail que le conseil a entamé depuis plusieurs années. Il faut comprendre que le maire n'est qu'un membre d'un conseil de cinq personnes.»

«Le rôle du maire, c'est surtout de promouvoir le village, de maintenir de bonnes relations au niveau des ministères provinciaux, et de guider le conseil.»

L.C.

La vie sociale est une rubrique gratuite.

Baptême

Christine Marie Cécile **Legal** née le 28 octobre 1985, premier enfant de Daniel et Nicole Legal. Baptisée en l'église de St-Claude le 29 décembre 1985. Parrain et marraine Donald et Louise Gauthier. Grand parents: Henri et Cecile Philippot, Michel et Angele Legal

Christiane Thérèse Antoinette **Perreault**, fille de Diane Sabourin et de René Perreault, née le 15 octobre 1985 et baptisée le 12 janvier 1986 en l'église St-Eugène. Les grand-parents sont Amédée et Thérèse Sabourin de Saint-Jean-Baptiste et Adélard et Antoinnette Perreault de Saint-Boniface. Parrain et marraine: Raynald et Gaétaine Dupuis

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue MARIE-LOUIS ROY, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve, décédée

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, [illegible] boul Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 0G4, [illegible] février 1986

DATÉ à Winnipeg [illegible]

[illegible]

In Memoriam

Adieu chère Annette,

Ton pèlerinage sur terre est déjà terminé. Nos coeurs sont bouleversés et remplis de chagrin à la suite de ton départ si soudain, ne comprenant pas tellement les destins du Seigneur, en de pareille circonstance.

Mais, tout de même, l'Esprit du Seigneur nous soutiens et nous console à travers notre deuil, car nous avons eu la chance de fêter ensemble un beau Noël, dans la Paix, dans la joie! Et à ce lendemain, à ton tour, c'est toi chère Annette qui nous accueillait bras ouvert chez-toi, avec ton époux bien-aimé pour partager ensemble le si bon repas que tu avais préparé de tes mains avec tant de goût, tant de soins! Loins étions-nous de douter pour un instant que ce repas était pour être notre dernier adieu!

Oui chère Annette, les pensées et les manières du Seigneur ne sont pas les nôtres. Il est venu dans le secret te chercher un peu comme on cueille une belle fleur dans son jardin. Tu étais à la douce fleur de l'âge, les yeux remplis de rêves, et d'ambitions. Et le Seigneur t'a rappellée à Lui pour te couronner du fruits de tes labeurs. Maintenant, plus de souffrances, plus de peines, sauf le bonheur parfait.

Tes mains n'ont jamais refusé le travail et tu as toujours tant donné, sans compter! Tu t'oubliais constamment pour les personnes que tu aimais, à la maison, au travail, dans ta famille. Beau temps, mauvais temps, tu avais toujours le sourire au lèvres, et jamais, tu ne te plaignais.

Tu étais pour nous tous un beau rayon de soleil, et de tes beaux yeux bleus, tu nous perçait le regard.

Maintenant, du haut du ciel chère Annette, continue à veiller sur chacun de nous, protège-nous et intercède pour nous auprès du Seigneur afin qu'un jour nous puissons tous être réunis à nouveau avec toi dans son beau ciel, pour l'éternité!
Et au nom de toute la famille, je viens t'exprimer notre reconnaissance, notre amour pour tout ce que tu as fait pour nous lorsque tu nous côtoyais si chaleureusement, en te dédiant les mots de cette belle chanson de "Noël Colombien" qui sont pour nous en ce temps pénible, un baume à nos blessures, à notre tristesse...
De tout coeur, ta soeur aînée,

Mme Jeannine (Blanchette)

St-Norbert

Nécrologie

Adélina Côté

À l'hôpital de De Salaberry le 2 janvier est décédée à l'âge de 75 ans, Adélina Côté de Saint-Pierre-Jolys au Manitoba.

Elle laisse dans le deuil quatre soeurs, Laurette (Levi) Dandenault de Saint-Pierre-Jolys, Lucienne (Eugène) Gobeil de Lorette, Thérèse Fréchette de Dunedin, Florida, Leontine Tessier de Saint-Pierre-Jolys et aussi cinq frères l'abbé Paul, curé de Rosthern en Saskatchewan, Gilbert (Aline) d'Edmonton, Arthur (Meline) de Saint-Pierre-Jolys, Herman (Jacqueline) de Repentigny au Québec, Marcel (Thérèse) de Saint-Pierre-Jolys. Elle fut précédée dans la tombe par ses parents, David et Evelina Côté ainsi que deux frères, Adrien et Hector, C.V.S.

Les prières furent récitées à la Chapelle funéraire de Loewen à Steinbach le dimanche 5 janvier à 20h et aussi en l'église de Saint-Malo le lundi 6 janvier à 13h30, suivies de la messe de la Résurrection à 14h. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Pierre-Jolys.

Remerciements

Les frères et soeurs d'Adélina Côté remercient tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie par leur présence aux funérailles, leurs offrandes de messe, fleurs, cartes, appels et autres.

Notre reconnaissance s'adresse à M. l'abbé Robert Nadeau pour ses soins particuliers envers la famille.

Nous remercions spécialement son Excellence Monseigneur Raymond Roy, évêque de Saint-Paul, Alberta pour ses paroles amicales et sa participation à la messe de funérailles. À tout le personnel de l'hôpital de De Salaberry, au Père Pierre Croteau, à l'organiste, à la chorale et aux Dames du Manoir de Saint-Pierre-Jolys notre profonde reconnaissance.

Le Festival du Voyageur

est à la recherche

d'un(e) directeur(trice) général(e)

Le (la) candidat(e) devra avoir les compétences suivantes:

- capable d'assumer les responsabilités d'un directeur exécutif
- expérience démontrée en administration
- connaissance générale du monde des affaires
- connaissance de la communauté franco-manitobaine et manitobaine
- capable de gérer un personnel
- bilingue

Entrée en fonction: le 1er juillet 1986

Salaire: à négocier

Les candidats(es) intéressés(es) au poste devront faire parvenir leur curriculum vitae sous pli confidentiel **avant le 28 février 1986** à:



Noël R. Joyal
Directeur général
768, avenue Taché
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2C4



115-383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9
Tél.: 235-0640

RÉSEAU recherche un(e)

directeur(trice) (contrat à terme)

Fonctions:

— coordonner les activités de RÉSEAU;
— organiser des ateliers, rencontres et réunions;
— faire le travail de publicitaire;
— agir en liaison avec le C.A., les organismes francophones et anglophones et les médias;
— agir comme réceptionniste et gestionnaire.

Le(la) candidat(e) doit être compétent(e) dans les deux langues officielles, avoir d'excellentes habiletés en communications, posséder une certaine expérience de travail avec le public, avoir un intérêt sincère dans le domaine féminin.

Entrée en fonction: le 10 février 1986

Faites parvenir votre curriculum vitae avant **le 7 février** à:

Gisèle Champagne, directrice
115-383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

Le Collège de Saint-Boniface

est à la recherche d'un

programmeur analyste junior

Fonctions:

Le (la) candidat(e)
(1) sera responsable du développement et de l'opération du système comptable du Collège;
(2) devra assister à la programmation et à l'opération du système d'exploitation pour le Centre d'Informatique.

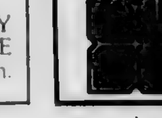
QUALIFICATIONS REQUISES:

— détenteur d'un diplôme ou degré en informatique d'une institution reconnue;
— une année d'expérience dans un travail de programmation pour système comptable ou financier;
— bonne connaissance du langage BASIC;
— expérience préalable sur un VAXII-750 avec système d'exploitation VMS est un atout important.

DÉBUT D'EMPLOI:
— le 24 février 1986

SALAIRE:
— de 20 000$ à 23 000$

Faire parvenir votre curriculum vitae avant **le 13 février 1986** à:



Normand Collet
Directeur des finances
Collège de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
(204) 233-0210

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue BERTHA MARCOUX, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve, décédée.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 200-170, rue Marion, Winnipeg (Manitoba) R2H 0T4, le ou avant le 7 mars 1986.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 22e jour du mois de janvier 1986.

MARCOUX BÉTOURNAY
LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

---

fm

COMITÉ DES CANDIDATURES

Les postes suivants seront à combler lors de l'assemblée annuelle qui se tiendra le 1er mars prochain à Saint-Boniface.

1) **Président/présidente — pour une année**
— voit au bon fonctionnement de la Société; préside les réunions du conseil d'administration ou du conseil exécutif; agit comme porte-parole de la Société.

2) **2e vice-président/2e vice-présidente — deux ans**
— accepte les tâches désignées par le conseil d'administration ou le conseil exécutif.

3) **Secrétaire trésorier/trésorière — deux ans**
— voit à la gérance financière et à la perception de tous les fonds requis par la Société et est le signataire officiel des procès-verbaux avec le(la) président(e)

4) **Deux conseillers/conseillères — deux ans**
— sont à la disposition du conseil d'administration.

Le comité des candidatures devra soumettre au conseil d'administration une liste des candidat(e)s pour chaque poste et cette liste devra être publiée au moins quatorze (14) jours avant la date fixée pour l'assemblée générale, soit dans le journal LA LIBERTÉ du 14 février prochain.

Franco-manitobains, Franco-manitobaines, vous êtes invités à faire parvenir votre avis de candidature au comité des candidatures, **Case postale 145, Saint-Boniface (Manitoba), R2H 3B4**, ou en communiquant avec un des membres du comité des candidatures

Lucille Blanchette, présidente — 256-1431
Roseline Ferré — 237-7038
Michèle Lagimodière-Gagnon — 1-878-3716
Guy Lacroix — 1-878-3087
Gérald Grenier — 1-248-2076

Cette annonce n'a paru qu'en partie la semaine dernière. Nos excuses pour tout inconvénient que cette erreur aurait pu occasionner.

RÉGIE DE SERVICES PUBLICS — AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE —

DEMANDE DE LA SOCIÉTÉ DE TÉLÉPHONE DU MANITOBA EN VUE D'OBTENIR UNE OU PLUSIEURS ORDONNANCES AUTORISANT L'AUGMENTATION DES TAUX CORRESPONDANT À CERTAINS SERVICES FOURNIS PAR LA SOCIÉTÉ.

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES que la Société de téléphone du Manitoba (la Société) a déposé une demande auprès de la Régie des services publics (la Régie) en vue d'obtenir une ou plusieurs ordonnances autorisant l'augmentation des taux de la liste générale des tarifs pour certains services, et certaines catégories de matériel, fournis par la Société à ses abonnés, à l'intérieur de la province de Manitoba. Cette demande porte en partie, sur les choses suivantes:

a) augmentation de 3% des tarifs du centre primaire. Ceci se traduirait, pour les abonnés résidentiels ordinaires, par une augmentation mensuelle allant de 15 cents pour le Groupe 1 à 25 cents pour le Groupe 9. Les services améliorés aux abonnés résidentiels augmenteraient mensuellement de 20 cents pour le Groupe 1 à 30 cents pour le Groupe 9. Les tarifs des abonnements d'affaires individuels augmenteraient de 25 cents par mois pour le Groupe 1 à 60 cents par mois pour le Groupe 9.

b) augmentation de 3% des tarifs des installations d'abonnés avec postes supplémentaires, des coûts du matériel à clavier, des systèmes de télécommunications d'affaires et des services Centrex.

c) augmentation des tarifs des services intra-manitobains de messages interrubains; cette hausse serait de 1 cent à la minute pour toutes les catégories d'appels, de 1 à 12 inclusivement.

d) augmentation d'environ 3% pour la plupart des autres services, tel le service hors circonscription, le service mobile, les lignes directes, le service de la zone 1-800 et les frais de service.

e) augmentation de 40 cents pour toutes les zones tarifaires pour les 60 premières minutes et de 10 cents pour chaque tranche supplémentaire, complète ou non, de 15 minutes pour les abonnés actuels qui se servent du Programme optionnel d'après interurbains pour abonnés résidentiels.

La Société ne prévoit aucun changement de tarif pour les services inter-provinciaux, les téléphones publics, le service local d'Assistance-annuaire et le service téléphonique pour détenus.

AVIS EST ÉGALEMENT DONNÉ que la Régie étudiera, pourles confirmer ou les infirmer, les ordonnances provisoires ex parte énumérées ci-dessous, qui portent sur des sujets ayant fait précédemment l'objet de demandes auprès de la Régie et d'autorisation provisoires de la part de celle-ci:

No d'ordonnance de la Régie	Date d'autorisation	Sujet
138/85	3 octobre 1985	Restructuration des tarifs de messages interurbains Canada — États-Unis et révision des tarifs du central 800 trans-frontière.
148/85	30 octobre 1985	Restructuration des tarifs de conférence téléphonique (nos 1100 et 2400 de la liste générale);
149/85	7 novembre 1985	Restructuration des tarifs du service Outwat et du service Inwat à rayon limité et établissement de tarifs pour le service Outwat à rayon limité;
157/85	4 décembre 1985	Modification du numéro 2182 de la liste générale des tarifs, afin de permettre à la Société de mettre en oeuvre, lorsqu'elle le juge nécessaire, des programmes d'encouragement à l'utilisation des appareils à claviers (Touch Tone);
158/85	4 décembre 1985	Introduction du dispositif d'accès d'urgence à une ligne commune — Numéro 2191 de la liste générale des tarifs;

ainsi que tout autre ordonnance provisoire ex parte émise subséquemment par la Régie et tout autre sujet qui ferait l'objet d'avis futurs

AVIS EST AUSSI DONNÉ que la Société a fait une demande à la Régie en vue d'obtenir une ordonnance autorisant la mise en oeuvre d'un service de communication des données, appelé «Local Gateway Service», qui comprendrait le service déjà existant, connu sous le nom de "Grassroots", et serait branché aux modems ayant une vitesse de 1200/150, 1200/1200 et 300/300 afin de relier en dérivation les abonnés à une base de données requise. La Société propose les tarifs suivants pour ce service

Prix payé par le fournisseur d'information	Winnipeg	Reste de la province (zones rurales)
Prix/par circuit	0,5¢ à a minute	0,5¢ à la minute
Prix payé par l'abonné		
Jour (8h-18h, du lundi au samedi)	2,5¢ à la minute	6,5¢ à la minute
Nuit (18h-8h, du lundi au samedi et dimanche toute la journée)	1,5¢ à la minute	4¢ à la minute

Cette demande sera étudiée par la Régie au cours de l'audience publique

Une documentation détaillée se rapportant à ces demandes a été déposée aurpes de la Régie des services publics, 405, Broadway, bureau 1146, Winnipeg (Manitoba). Des copies de cette documentation peuvent être examinées à l'édifice administratif de la Société, situé au 489, rue Empress, Winnipeg (Manitoba), R3C 3V6.

Toute personne souhaitant se procurer des exemplaires de cette documentation peut s'adresser aux bureaux de la Régie ou se rendre à l'édifice administrtatif de la Société mentionné ci-dessus.

Avis est également donné que la Régie, conformément à l'article 64 de la Loi sur la Régie des services publics, entendra des plaintes déposées par la Manitoba Anti-Poverty Organization Inc. (M.A.P.O.) et la Manitoba Society of Seniors Inc. (M.S.O.S.) au sujet de la demande dont traite le présent avis, et en particulier au sujet de la façon dont les abonnés actuels et éventuels qui ont de faibles revenus sont touchés par les tarifs proposés, la structure tarifaire et les règlements de la Société.

De plus, la M.A.P.O. et la M.S.O.S. estiment que la Société est tenue, conformément à l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés, d'offrir des tarifs préférentiels aux abonnés à faibles revenus.

VEUILLEZ DONC NOTER que le lundi 3 février 1986, à partir de 9h, dans la Salle Viscount du Viscount Gort Flag Inn, 1670, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba), et, si besoin est, les mardi et mercred 4 et 5 février 1986 à partir de 9h, la Régie étudiera la demande déposée par la Société pour obtenir l'autorisatioin d'augmenter ses tarifs et de mettre e vigueur les autres changements mentioinnés, et entendra également les détails des plaintes exprimées par la M.A.P.O. et la M.S.O.S.

Conformément à l'ordonnance no 56/85 de la Régie en date du 20 mars 1985, toute personne, compagnie ou corporation qui voudrait intervenir au sujet de cette demande, participer à l'interrogation des témoins, apporter des preuves, ou présenter un mémoire, si elle ne l'a pas déjà fait, doit faire connaître son intention par écrit, en exprimant clairement soin point de vue sur la demande ou tout autre sujet dont à été saisie la Régie, en joignant tous les renseignements qui pourraient servir à expliquer ou corroborer son opinion, et en ajoutant les commentaires qui lui semblent appropriés. Ces documents doivent être envoyés au conseillr de la Régie, M. William C. Gardner, c.r., 19e étage, Winnipeg Square, 360, rue Main, Winnipeg (Manitoba), R3C 3Z3, le 20 janvier 1986 au plus tard

Une copie de ces documents doit aussi être envoyés au conseiller général de la Société de téléphone du Manitoba, 489, rue Empress, Winnipeg (Manitoba), R3C 3V6

Les personnes qui veulent simplement s'adresser à la Régie ou présenter un court exposé, conformément au présent avis, doivent avertir le conseiller de la Régie des services publics de leur intention. Elles seront entendues le lundi 3 février 1986 et le mardi 4 février 1986 à 14h

Fait ce 31 décembre 1985.

G.O. BARRON
SECRÉTAIRE
RÉGIE DES SERVICES PUBLICS
PROVINCE DU MANITOBA

La page de Bicolo

Saludos Amigos!

Je me suis habillé comme un petit Péruvien car aujourd'hui je te parle du Pérou.

Aimes-tu ma tuque? Ce n'est pas celle du VOYAGEUR mais elle est très chaude.

Et, n'oublie pas le CONCOURS DU VOYAGEUR!

BICOLO



LE PÉROU

Population: 18 millions d'habitants
Religion: catholique
Langue: espagnol et dialectes indiens
Monnaie: le sol
Habitants: Péruviens

Ce pays de l'Amérique latine est divisé en trois parties géographiques naturelles.

1) La côte à l'ouest, 2 500 km de long, située entre l'océan Pacifique et les montagnes de la Cordillère des Andes. Bande étroite et aride où sont concentrés les principales activités du pays; industries, cultures et pêcheries. On y développe des plantations de coton et de canne à sucre.

Au nord de la côte le climat est chaud et sec mais vers le sud l'humidité constante rend l'air étouffant.

Lima, capitale du Pérou a une population de 3,8 millions. Possède un important port de mer qui permet le commerce avec tous les pays.

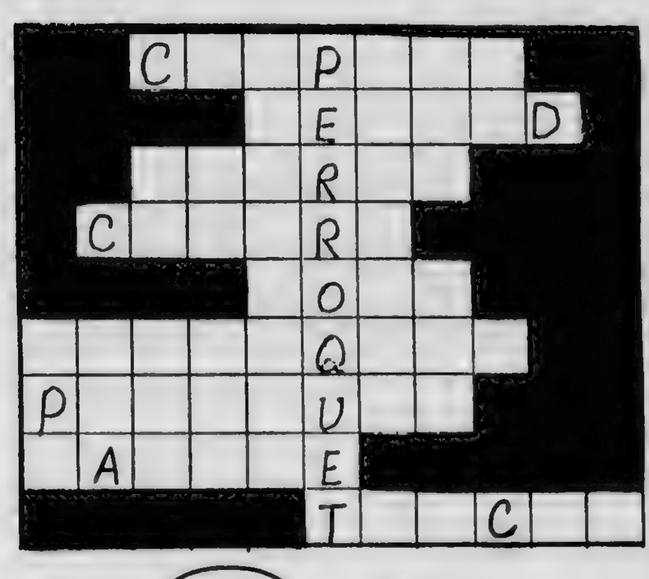
2) La Sierra des Andes. C'est la montagne et un plateau, Puna, à 4 000 mètres d'altitude. C'est sur les versants de ces montagnes bien irriguées par des centaines de cours d'eau que se pratiquent les cultures tropicales du café, de la banane ainsi que l'élevage d'animaux: le lamas, l'alpaga et autres chèvres.

3) L'Amazonie péruvienne, vaste plaine qui couvre la moitié de tout le pays. C'est en grande partie une immense forêt au climat chaud et humide où vivent quelques tribus d'Indiens.

Cette forêt est très spéciale. Vue d'un avion, on croirait un tapis vert tant les arbres sont tassés. Sur le sol, on peut voir qu'il n'y a des feuilles qu'au haut de ces immenses arbres. Plus bas, d'innombrables plantes grimpantes s'enlacent à travers les branches. 10% de la population péruvienne habite cette plaine. La forêt est reconnue pour ses animaux de toutes sortes, singes, oiseaux multicolores, reptiles énormes, insectes et bêtes sauvages.

Les Incas. Avant la venue des Blancs (Espagnoles et Portuguais) vivaient les Incas. Civilisation totalement disparue aujourd'hui.

Francisco Pizarro premier grand explorateur Espagnol. Il conquit les Incas et prit possession du Pérou en 1534. Ce fut la fin des Incas.



La forêt de l'Amazonie est remplie de très beaux oiseaux comme le toucan et le perroquet. Peux-tu reconnaître celui qui se cache dans le feuillage. Colorie-le très beau!





Les Indiens et Indiennes du Pérou ont gardé leur costume traditionnel. Ils portent toujours un châle, jeté sur leurs épaules pour transporter les marchandises ou leur bébé. Leur poncho et leur châle sont tissé avec du coton ou de la laine de lamas.



Mots à découvrir

À partir du mot **"Perroquet"** écris les noms de chaque illustration. Les dessins illustrent des choses que tu peux voir au Pérou, à l'exception d'une. Laquelle?

Lacs et rivières: Le deuxième plus grand fleuve au monde (après le Nil) traverse le Pérou. C'est l'**Amazone**.

Le Pérou et la Bolivie se partagent le plus haut lac au monde, le lac Titicaca, à 3 800 m d'altitude. Il s'étend à 6 900 km carrés.

Villes importantes: Lima, Névado, Inquros, Cuzco, etc.

Chaque année il y a la grande fête dédiée au Soleil à Cuzco. Cette ville était très importante au temps des Incas. Ils avaient construit un magnifique palais entièrement recouvert d'or qu'ils avaient dédié au dieu Soleil. En 1534, les Espagnols ont tout détruit et volé l'or et les bijoux précieux qui y étaient cachés. Un cathédrale s'élève maintenant sur ces ruines.

Colorie ce petit Péruvien, gardien de lamas.
On retrouve les lamas, sortes de chèvres à long cou, partout dans la Cordillère des Andes. Ils sont utilisés comme bêtes de travail et de transport, comme nourriture et on exploite la laine qui sert à fabriquer des vêtements.
Tout en gardant les lamas, les jeunes Péruviens s'amusent à jouer de la flûte de pan.







****
Membre gagnant #6847
Joanne Poirier, 11 ans
St-Adolphe (Manitoba)
B-R-A-V-O!
****

Le Pingouin ne vit pas au Pérou.

TOUCAN
BANANE
PINGOUIN
PERROQUET
NOIX
CHÈVRE
CITRON
LÉZARD
CHAPEAU

Réponses: Mots à découvrir

Mais oui! Le CONCOURS DU FESTIVAL DU VOYAGEUR bien en marche.

Tu dessines une belle ceinture fléchée comme on les portaient au temps du Voyageur. Mets de la couleur et envoie ton dessin **avant le 10 février.**

À: Bicolo
C.P. 261
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0

N'oublie pas ton:

Nom: ____________

Adresse: ____________

Âge: ________ No de membre ________

J'ai des beaux prix que tu pourras porter durant la semaine du Festival: tuques, ceintures, chemises, macarons...
J'attends ton dessin!

Si tu n'es pas MEMBRE, remplis le coupon ci-dessous et envoie-le avec ta participation.

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?
C'est facile.
Découpe ce coupon, retourne-le bien remplis à:
Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
(Manitoba)
R0A 1V0

NOM: ____________

ADRESSE: ____________

CODE POSTAL ________ ÂGE ________

Le libre-échange *(free trade)* avec les États?

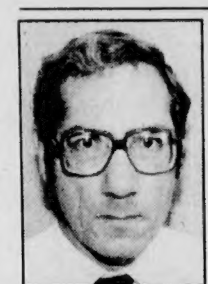
Voilà une des questions soulevées par le gouvernement Mulroney! Beaucoup d'entre nous s'en fichent carrément: «Certaines choses vont nous coûter plus cher, d'autres, moins cher: ça revient au même.»

Au fond, ils ont peut-être raison; à écouter les «spécialistes» en commerce international, il n'y en a pas deux d'accord sur les effets qu'aurait le libre-échange *(free trade)* entre le Canada et les États-Unis.

Ce n'est pas la première fois que deux ou plusieurs pays parlent d'éliminer les frontières commerciales entre eux! Tout le monde connaît l'histoire du Marché commun européen depuis 1957.

Ils sont aujourd'hui une bonne douzaine de pays, ensemble dans un bloc commercial, avec un libre-échange à l'intérieur d'une enveloppe protectrice de douanes ou autres règlements!

Harmonieux? Mais pas du tout! C'est la chicane constante entre les producteurs de ci ou de ça d'un pays ou de l'autre. Mais regardons un peu ce que le libre-échange entre les États-Unis et le Canada pourrait donner dans différents domaines...



Florent BEAUDETTE

L'auteur est agronome et vice-président de Roy-Légumex

COMMENTAIRE

Énergie: les ressources hydro-électriques du Québec, du Manitoba et de la Colombie représentent un gros avantage, car pour les autres formes d'énergie *(pétrole, gaz naturel, atome)*, ça se vaut.

Forêts, mines, etc.: les Américains rouspètent déjà très fort contre les importations de bois et d'acier canadiens. En principe, ce problème disparaîtrait, peut-être même qu'il y aurait plus de production de produits finis au Canada, pour épargner sur le transport.

Textiles et produits de consommation: pas de changement dû au libre-échange! La concurrence n'existe pas entre nos deux pays, mais entre nous et le reste du monde. La grande mode et les souliers de l'Europe *(Italie entre autres)*; les chemises, les pyjamas et les savates de l'Asie, etc. etc.

Agriculture et produits alimentaire: là, par exemple, les opinions varient! Au Canada, nous avons tous un système «d'offices de commercialisation» *(marketing boards)* nationaux comme le *Canadian Wheat Board (pour les céréales des Prairies)*, et les *boards* pour les oeufs, le poulet et la dinde: ou provinciaux *(le porc presque partout, le boeuf dans certaines provinces; le tabac, les «bines», le blé, le soja et les fruits en Ontario, etc.)*

Des gagnants

Ces offices contrôlent la production, le marketing et, dans certains cas, les prix aux producteurs et aux consommateurs.

Aux États, il n'y a rien de semblable, c'est la loi de l'offre et de la demande qui règne. En supposant que le libre-échange éliminerait le facteur volume pour les coûts de production *(engrais, pesticides, machinerie et autres)* il est sûr que certaines productions *(surtout animales)* seraient plus économiques aux États-Unis qu'au Canada, et que le contraire serait vrai pour d'autres productions. Des deux côtés, il y aurait des gagnants et des perdants!

L'Asie

À mon avis, la discussion entre le Canada et les États-Unis ne peut pas s'arrêter là! Il y a le reste du monde, plus particulièrement le Marché commun européen *(et ses subventions à l'exportation)* et l'Asie *(du Japon à Singapour, avec leur efficacité et leurs coûts de production peu élevés)*.

À moins d'accords commerciaux précis avec ces deux groupes de pays et/ou sans la formation d'une enveloppe protectrice *(à l'européenne)*, l'Amérique *(Canada et USA)* ne changera rien à sa position mondiale comme fournisseur de produits bruts et acheteur de produits finis, que ce soit des autos, des vidéos, des fromages ou des chemises!

Le débat ne fait que commencer *(surtout entre nous Canadiens)*, mais j'ai l'impression que l'initiative de Mulroney, sans être nouvelle, risque de finir en queue de thon!

La semaine prochaine:
Cécile Rémillard-Beaudry
se joint à l'équipe de COMMENTAIRE.



Daniel Tougas
Jean-François Belisle









LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les **PETITES ANNONCES**, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre **PETITE ANNONCE** doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants:
moins de 20 mots ***(5$ ou 7,50$ pour deux semaines)***;
21 à 28 mots ***(6$ ou 9$)***;
29 à 35 mots ***(7$ ou 10,50)***;
35 à 42 mots ***au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines)***.

À VENDRE: Terrain de 8.6 acres chemin Ste-Marie près de St-Adolphe. 41 900$. Taxe annuelle de 180$. Composez le 237-7251.
120-

À VENDRE: Stores verticaux faits sur mesure. Prix imbattables. Tél.: 269-0088.
863-

JEUNE PROFESSIONNEL cherche un appartement à louer dans le vieux Saint-Boniface, composez le 237-7433 avant 17h ou le 237-6387 après 17h.
96-

MONSIEUR dans les cinquantaine cherche une compagne (40 à 50 ans) parlant français. Écrivez M.D. La Liberté, C.P. 190 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.
123-

VEUT ACHETER des meubles très âgés. Si vous en avez, téléphonez Nicole au 233-6622.
831-

JE SUIS À LA RECHERCHE du livre intitulé «La Montagne Pembina - au temps des colons» écrit par Marie-Anna A. Roy. Écrivez à M. Aimé Boulet, suite 801-187, av. de la Cathédrale, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3C6.
122-

À LOUER: à Saint-Boniface, bungalow, deux chambres à coucher, cuisinière et réfrigérateur, convient à un couple ou petite famille. Références s'il vous plaît. Prêt le 1er mars 1986. 495$ par mois plus services. Composez le 237-7251.
121-

VENTE PRIVÉE: Ferme, 240 acres avec bâtiments, machinerie agricole, 35 milles au sud de Winnipeg, près d'une route scolaire. Composez le 433-7848.
130-

JE RECHERCHE une maison dans le vieux Saint-Boniface ou Norwood, une maison d'une trentaine d'années de deux chambres à coucher, avec grand lot, garage, cour clôturé. Pas d'agent s'il vous plait. Adressez-vous à Léo Mondor, Boite 1796, Gimli (Manitoba) R0C 1B0. 1-204-642-5703.
105-

SUIS INTÉRESSÉE à faire de la traduction à la maison. S'il vous plait composez le 253-9355 après 16h.
131-

LE COMITÉ D'ARCHIVES de St-Félix de Valois à Dunrea au Manitoba et environs veulent compléter un livre sur l'histoire de la paroisse de St-Félix et du village de Dunrea. La date de publication est au mois d'août 1987 qui coïncidera avec notre centenaire. Si vous avez connaissance d'un ancien paroissien ou résident de Dunrea, nous vous serons bien reconnsaissant si vous pouviez nous faire parvenir au plus tôt possible son nom et adresse avant le 1er juin 1986. Envoyez les adresses à St-Félix de Valois Archives Committee, Boîte 82, Dunrea (Manitoba) R0K 0S0.
135-

VENTE DE LIQUIDATION sur équipement de restaurant, bar, traiteur et salle de banquet, tables, réfrigérateurs, congélateurs, chaises, ustensils, vaisselles, ventilateurs, comptoirs, «beef carts», «canopy systems», polisseuses, évier pour casserole, «3-way sinks», «steam table», miroirs, etc. au Sildor Banquet Hall, 275 Sherbrooke, 786-4542. Du lundi au vendredi de 9h à 17h30 et samedi de 9h à 13h.
125-

CÉLIBATAIRES: Devenez membre du Dating Place. Vous aurez l'occasion de rencontrer des gens très intéressants de façon civilisée. Plusieurs gens se sont rencontrée avec succès et ont des histoires très intéressantes. Venez nous voir aujourd'hui, au 305-504, rue Main. 949-9139.
133-

OPPORTUNITÉ D'AFFAIRE. Concessionnaire pour bâtiment en acier avec d'importantes capacités de vente et de manufacture. Aide de promotion fournie. Appelez (303) 759-3200 poste 2401.
134-

À LOUER: Résidence La Seine, à St-Adolphe (seulement 16 km de la ville), nouveau et moderne, apppartements de deux chambres à coucher, poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse inclus, entrée privée avec ou sans balcon. 450$ par mois plus utilités. Signalez 256-1341 ou 1-883-2115.
126-

À LOUER: à Saint-Boniface, appartement de 6 pièces: 3 chambres à coucher, stationnement, libre le 1er mars 430$. Composez le 257-1103.
132-

À VENDRE: Enseignes de bière néons, clignotantes et non-clignotantes. Shiltz, Miller on Tap, Lite et Coors, 99$ à 189$ chez Moonshiners. 237-3333 après 18h.
127-

AUTOMOBILE Capri, 1976. Millage bas, moteur et transmission refait en neuf. Freins, système d'échappement, peinture tous neufs. Quatre vitesse, quatre cylindres. AM/FM cassette. 1 650$ ou meilleur offre. 237-3333.
128-

CAMIONETTE VW 1967, la carosserie est «flambée» mais moteur et transmission n'ont que 6 000 km, 4 pneus Michelin. 450$. Composez le 233-0112.
129-

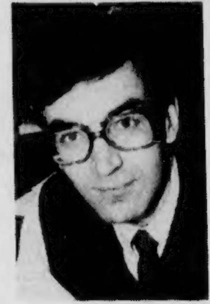
Bien plus que la tarte aux pommes

Si vous aviez à choisir votre voisin, c'est sur une personne comme Marcel Gauthier que vous arrêteriez votre choix. Car Marcel, c'est le genre de personne qui a la sécurité de sa rue et de son quartier à coeur.

Depuis septembre 1985, l'ancien résidant du petit village de Ross siège au conseil d'administration de l'organisation **Citoyens pour la sensibilisation au crime** pour le district de Saint-Boniface/Saint-Vital. Et il est le coordonnateur du programme Surveillance de quartiers pour Saint-Boniface et les Norwood Flats.

«Ça fait six ans que je réside sur la rue Saint-Jean-Baptiste, explique l'enseignant de métier. On s'est toujours fait un devoir de connaître nos voisins.»

Une nouvelle famille déménage dans la maison d'à côté. Marcel Gauthier et son épouse sont là pour les accueillir. En leur offrant une tarte faite à la maison. De la façon que cela se faisait dans les petits villages.



Le carrefour de l'actualité municipale

Lucien CHAPUT

POINT de CONTACTS

En 1984, il y a eu des petits problèmes dans le quartier. Sept voisins se sont fait dévaliser. Ils ont perdu plus de 7 000$, estime Marcel Gauthier.

Lui-même a été victime de cambrioleurs. Un soir, il a aperçu 9 jeunes en train de dévaliser sa voiture. «Tu les vois, et tu ne peux rien faire. Tu te sens impuissant.»

«C'était des jeunes. Mais tu ne sais pas s'ils sont dangereux. Tu peux contacter les policiers, mais le soir, il n'y a que trois patrouilles pour tout le district de Saint-Boniface/Saint-Vital. Et ils priorisent les appels. Entre temps, tu ne peux rien faire.»

Alors les voisins de la rue ont décidé de faire quelque chose. Ils ont décidé de mettre sur pied le programme de Surveillance de quartier.

«Au début, poursuit Marcel Gauthier, on a eu un problème à trouver l'information. Dans notre cas, on a travaillé pendant trois semaines. En novembre 1984, quand on a commencé, il n'y avait vraiment pas de structures.»

C'est une situation qui a changé depuis. En décembre 1985, l'organisation responsable du programme de Surveillance de quartiers a obtenu des locaux permanents au Centre Prendergast dans le parc Windsor.

Le Bureau pour la prévention du Crime servira à diffuser des renseignements sur la prévention de diverses formes de crimes. En plus de fournir les renseignements au sujet des programmes tels la Surveillance de quartier, «Block Parents», et la sécurité pour les personnes âgées, le Centre a toute sorte de renseignements sur les systèmes de sécurités pour domiciles *(serrures à pêne dormant, chronomètres pour lampes, etc.)*

«Dans le quartier Taché, ce qui comprend Saint-Boniface jusqu'à la rue Carrière et les Norwood Flats, il y a 33 rues qui participent au programme de Surveillance de quartier. 73 personnes sont impliquées activement dans le programme. Et chacune de ces 73 personnes représente une vingtaine d'autres personnes.»

«Avec l'ouverture du Centre, je prévois que ça va faire boule de neige. Pas qu'on va avoir tout le monde qui y participe. Il faut être réaliste. Par contre, il serait bon d'avoir la majorité.»

«Essentiellement, on veut retourner à l'aspect du petit village,» conclut Marcel Gauthier. Sauf qu'en ville, en plus de la tarte aux pommes pour les nouveaux arrivants, on va inclure une liste de toutes les personnes participant au programme de Surveillance de quartier.

Comme ça, s'il y a jamais un problème dans le quartier, ils sauront à qui faire appel.

* * *

POINT À LA LIGNE: *Les policiers municipaux ont la vie dure parfois. Il y a toujours quelques petits baveux prêts à les injurier.*

Pour remédier à cette situation, la municipalité rurale de St. Clements étudie la possibilité de proscrire les "sacres" à l'intérieur de ses frontières. En adoptant un tel règlement, le policier municipal pourrait incarcérer, pour une durée de 24 heures, ceux qui abusent des jurons en public.

Lorsqu'un journaliste a demandé au préfet lesquels des "sacres" seraient proscrits, il a dit tout simplement: sans doute ceux qui ont des connonations sexuelles.

Force nous est de conclure que ceux qui sacrent en français ne seront pas touchés par un règlement de ce genre. Puisqu'en français, au Canada en tout cas, les jurons ont plutôt des connonations religieuses.

À moins qu'on mette l'emploi du français tout court dans la catégorie de "foul language". Ça aurait plus d'effet que de poster à tous les conseils municipaux une copie d'une pétition voulant faire de l'anglais la seule et unique langue du Canada.

Eh oui, voilà que l'Association manitobaine des municipalités a décidé d'envoyer la pétition d'un regroupement d'anti-bilingue incorporé sous le nom de One Nation-One Language à tous les élus municipaux.

Ray Sigurdson, le vice-président de l'Association manitobaine des municipalités a indiqué que l'Association n'avait pas adopté de position officielle au sujet de l'unilinguisation du Canada. "We have no particular axe to grind", a-t-il dit. "We're not taking sides."

Enfin bref, la pétition a été envoyée à titre d'information seulement. Peut-on conclure, donc, que l'Association ferait la même chose pour les pro-bilingues? Une circulaire de la SFM, par exemple?

Pas que cela serait nécessaire. Puisque le même préfet qui voudrait réintroduire un langage plus poli à St. Clements a aussi chicané publiquement l'Association manitobaine des municipalités pour avoir envoyé la pétition.

On est d'accord avec le préfet de St. Clements. Un peu plus de politesse, ça ne ferait pas de tort. Et s'il peut convaincre ses co-préfets de se mêler de ce qui les regarde, il connaîtrait une double victoire.

En consacrant plus de temps à ce qu'ils devraient faire, il y aurait de meilleurs services municipaux. Et les contribuables n'aurait plus besoin de sacrer contre leurs élus municipaux!

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Pierre Deniset
Avocat et notaire
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359

FRÉCHETTE — ALGEE
Avocats — notaires
A.M. Algee, B.Sc. LL.B
A.G. Fréchette, B.A., Cert. Ed. LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4
Tél.: (204) 237-7433
«Fiers d'offrir les services juridiques dans votre langue».

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060



Hogue Kushnier et Sharp
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B.
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)
Susan D. Baragar, B.A., LL.B.
(Service 24 heures par jour)
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

ASSUREURS

Assurances
Aurèle Désaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle
CIS AUTOPAC

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES
Avions-Bateaux—Tours Trains

Agence d'assurances
FOREST Ltée
160, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4
Nicole Forest-Fredette, gérante
(204) 233-4955

OPTOMÉTRISTES

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593
Bureaux à travers le Canada,
Ward Mallette
Représentants internationaux,
Binder Dijker Otte & Co.

H.A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
233-8520

Coopers & Lybrand comptables agréés
Raymond A. Cadieux, C.A.
André G. Couture, C.A.
(associés)
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

Comptables en management accrédités

Robert & Company
ACCOUNTANTS
Comptables **712, ch. St-Mary's**
Tél.: 237-6053
- *Comptabilité de petites entreprises et de corporation*
- *Impôts sur les revenus*
- *Service de paie*
- *Tenue des livres*
- *Premières consultation gratuite*

Terry Robert, C.M.A.

CHIROPRATICIENS

Rendez-vous Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
CHIROPRATICIENS
Gilbert Bohémier

GARAGISTES

BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

MÉTIERS

Mani-mot INC.
Traducteurs agréés
232, La Vérendrye
Winnipeg, MB
R2H 0B7
233-8710 (après 15h30)

BARS BARS BARS
Vous avez fini votre salle familiale?
Avant de commencer à bâtir votre bar, venez visiter notre exposition au
278, rue Marion

C.F. Freynet Distributeurs
Ste Anne (Manitoba)
Produits Freynet
sirop & sucre d'érable
"maple spread" & caramel
produits du Québec **422-8241**

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425



Park Florist
400, avenue Taché
(en face de l'hôpital Saint-Boniface)
Lucille et Yvonne Boulet
Tél.: 237-3891 - 237-6158

AGENTS D'IMMEUBLES

On l'a fait en 83, 84, 85 et maintenant en 86!
4% pour vendre votre maison
inclus
Service «Multiple Listing»
Vous économisez sur
une maison de 35 000$ **1 050$**
une maison de 50 000$ **1 500$**
une maison de 80 000$ **2 400$**
une maison de 164 000$ **4 920$**
Une économie de 40% basée sur l'ancienne commission de Bel-Air de 7%



Maurice Ayotte
16 ans d'expérience
Bel-Air Realty
256-7230 depuis 1970